

Bulletin annuel n°6

2024



 allons-de-l'Erdre

Sommaire

| | |
|--------------------|---|
| Édito | 3 |
|--------------------|---|

Vie municipale

Proximité

| | |
|--|---|
| Les accueils | 4 |
| Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) | 5 |
| Espace France services..... | 6 |

Finances

| | |
|---|---|
| Le budget communal en quelques chiffres | 7 |
| Des projets subventionnés | 7 |

Aménagement du territoire

| | |
|---|----|
| Espaces verts, voirie et cimetières..... | 8 |
| Bâtiments..... | 10 |
| Projets immobiliers privés en cours | 12 |
| Urbanisme | 14 |

Pôle famille

| | |
|--|----|
| Petite enfance | 15 |
| Services périscolaires et accueil du mercredi..... | 16 |
| Accueil de loisirs (ALSH) | 18 |
| Mini-camps | 19 |
| Jeunesse | 19 |
| Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)..... | 20 |

Dynamisme

| | |
|--------------------|----|
| Communication..... | 21 |
| Culture..... | 22 |
| Associations..... | 23 |

Zoom sur

En route pour les Jeux Olympiques...

| | |
|--|----|
| Le label Terre de Jeux 2024 | 24 |
| Les Jeux Olympiques au cœur du projet du pôle famille..... | 25 |

Vie municipale

Sécurité

| | |
|---|----|
| Brigade de gendarmerie | 26 |
| Centre d'Incendie et de Secours (CIS) | 28 |

Tarifs communaux 2024

| | |
|---|----|
| Location de salles communales | 30 |
| Logements communaux..... | 32 |
| Divers | 32 |
| Urbanisme | 32 |
| Concessions cimetières et columbariums..... | 32 |
| Enfance jeunesse | 32 |

Vie intercommunale

Les vœux de nos représentants

| | |
|--|----|
| Jean-Claude RAUX, Député..... | 34 |
| Leïla THOMINIAUX et Rémy ORHON, Conseillers départementaux | 34 |

Communauté de Communes du Pays d'Ancenis

| | |
|--|----|
| 2023, une année riche pour la COMPA..... | 35 |
| Le réseau Biblio'fil de la COMPA | 36 |

Vie scolaire

Les Projets des écoles

| | |
|---|----|
| École publique maternelle Jules FERRY | 37 |
| École publique élémentaire Jules FERRY..... | 38 |
| École publique du Dauphin..... | 38 |
| École privée Sainte-Anne | 39 |
| École privée Sainte-Marie..... | 40 |
| École privée Saint-Fernand-Sainte-Thérèse | 41 |
| École privée Sacré-Cœur..... | 42 |
| Collège public Louis PASTEUR | 43 |

Carnet de vie

| | |
|------------------|----|
| Naissances | 44 |
| Mariages..... | 45 |
| Décès | 45 |

Informations pratiques

| | |
|---------------------------------------|----|
| Calendrier collecte des déchets | 47 |
| Contact et horaires | 48 |

Édito

“ Chères Vallonnaises, Chers Vallonnais,

L'année 2024 va bientôt commencer. Les festivités de Noël et du nouvel an nous permettent de nous retrouver en famille et pour chacun d'entre nous d'oublier quelques instants les difficultés de fin d'année 2023. L'an dernier, dans l'éditorial, je vous faisais part du contexte international. J'aurais souhaité dans celui-ci écrire une note positive. Malheureusement, la situation reste complexe. Les guerres dans plusieurs endroits du monde, les attentats du Hamas et la réponse d'Israël, en Afrique, en Asie partout des enfants, des femmes et des hommes sont contraints de vivre dans la peur, parfois avec la faim, et toujours dans la douleur.

Notre pays n'est pas épargné. Un point de vue, une couleur de peau ou un regard peuvent conduire à une agression. Les Maires sont aussi en première ligne ; ce fut le thème du dernier Congrès de l'Association des Maires de France en novembre « Maires menacés, République en danger ». La tolérance et la bienveillance se font bien rares, même à Vallons-de-l'Erdre.

Toutefois, nous continuons et continuerons d'agir au service des Vallonnaises et des Vallonnais. Certains dossiers sont plus difficiles à mettre en œuvre que d'autres. Les contraintes administratives et réglementaires demandent toujours beaucoup de temps. C'est le cas pour la liaison douce route de Bonnœuvre ou la réhabilitation de l'ex-hôtel du Commerce auquel s'ajoute l'avis des Architectes des Bâtiments de France ; parfois, c'est notre partenaire qui faillit pendant un moment (lotissement rue de la Pastorale à Maumusson).

La commune poursuit toujours activement sa recherche d'un médecin généraliste pour compléter l'offre actuelle qui est insuffisante pour répondre aux besoins de la population.

Heureusement, plusieurs dossiers avancent bien. Vous en trouverez le détail dans les pages suivantes : la création d'un réseau de chaleur, la réhabilitation de l'école Jules FERRY, la mise en œuvre de liaisons douces, la réhabilitation de la maison BAUDOIN à Vritz en logement locatif, l'évolution du commerce (épicerie) de Maumusson, la requalification de la rue des Riantières font partie, entre autres, des projets qui seront mis en œuvre en 2024.

L'espace France services, Esti'Vallons et VallonScènes figurent parmi les belles réussites de l'année. À cela s'ajoutent les actions des membres du réseau associatif vallonnais qui contribuent à soutenir nos habitants et à animer notre territoire.



Cette nouvelle année sera sportive. Paris 2024 et le passage de la flamme olympique le 5 juin, à quelques semaines de l'ouverture des Jeux Olympiques, marqueront un moment important dans l'histoire de Vallons-de-l'Erdre.

Je profite de cet éditorial pour remercier tous les bénévoles qui sont présents au quotidien dans nos associations pour encadrer nos jeunes sportifs et celles et ceux qui, chaque jour, mettent en valeur notre commune, en particulier les forces vives, entreprises et agriculteurs.

Pour terminer, je souhaite témoigner ma reconnaissance aux agents et aux élus qui, chacun dans leur rôle, assurent le fonctionnement et les décisions de notre belle commune.

Belle année 2024

Jean-Yves PLOTEAU,
Maire de Vallons-de-l'Erdre

*J'aurai le plaisir de vous retrouver
lors des cérémonies de vœux pour partager
et échanger avec vous tous plus directement
Belle année 2024
JY Ploteau.*

PROXIMITÉ



Vous répondre : en présentiel, par téléphone ou par mail, les agents d'accueil sont vos premiers interlocuteurs et vous renseignent directement sur de multiples sujets (location de salle communale, vie associative, inscription école, logements communaux, etc.).

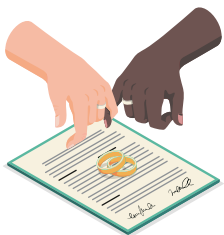


S'occuper de votre passeport ou votre CNI* : les agents d'accueil peuvent vous renseigner sur les documents à fournir, vous aider aux prises de rendez-vous et se charger de l'instruction des dossiers.

*Carte nationale d'identité



Vous assurer les services financiers et postaux traditionnels : hors mairie de Saint-Mars-la-Jaille, les agents d'accueil peuvent vous vendre des timbres, des enveloppes, gérer l'envoi de colis. Le dépôt et le retrait d'argent sont possibles comme dans les bureaux de poste.



Enregistrer vos demandes d'état-civil : les agents d'accueil gèrent un grand nombre de demandes (mariage, PACS, décès, naissance, duplicata de livret de famille, parrainage civil, acte d'état civil, reconnaissance d'enfant, changement de prénom ou de nom, etc.).



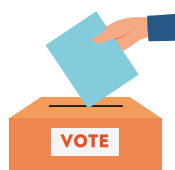
Les agents d'accueil sont là pour...



Vous réserver les salles communales disponibles à la location : pour vous aider à louer une salle communale, les agents d'accueil s'occupent de vous aiguiller, réserver les salles et préparer les contrats.



S'occuper de certaines de vos démarches : les dépôts de permis de construire et de déclarations préalables, les certificats d'urbanisme et d'adressage sont à déposer aux agents d'accueil. Elles s'occupent également des signalements d'insectes nuisibles sur l'espace public ainsi que la vente et le renouvellement de concession dans les cimetières.



Vous inscrire : listes électorales, recensement citoyen, les agents d'accueil procèdent aux inscriptions qui vous permettront de voter sur la commune ou de participer à la Journée Défense et Citoyenneté. Pensez à venir vous inscrire ou notifier un changement d'adresse. Les agents d'accueil gèrent également les inscriptions pour la téléassistance, le transport Aléop et le transport à la demande ainsi que certains événements communaux (repas des aînés).



Gérer la billetterie : les agents d'accueil peuvent vous informer sur les spectacles de la saison culturelle VallonScènes ou Esti'Vallons (voir certains spectacles intercommunaux se déroulant sur la commune) et procéder à la vente des billets.

Les prochaines élections européennes auront lieu le 9 juin 2024 en France.

Les élections européennes ont lieu au suffrage universel direct à un tour. Les candidats sont élus pour 5 ans selon les règles de la représentation proportionnelle à scrutin de liste à la plus forte moyenne. Les partis ayant obtenu plus de 5% des suffrages bénéficient d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

> Je vais voter, je pense à emmener ma pièce d'identité !



Vous aider dans d'autres services : par exemple, pour vos besoins* en photocopies hors mairie de Saint-Mars-la-Jaille. *Service payant, voir page 32

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

En 2023, le CCAS a accompagné 27 familles.

2 000 €
Bons
alimentaires



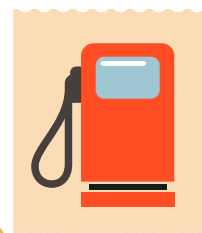
Dans le cadre des aides alimentaires d'urgence dont 8 bons "bébés"

1 800 €
Aides
financières



Pour aider les familles à régler leur facture d'énergie, de mutuelle, d'assurance ou leur loyer.

40 €
Bons
carburants



Dans le cadre de l'accès à l'emploi et à la formation



Le CCAS dispose d'un logement d'urgence qui permet une mise à l'abri jusqu'à 15 jours pour les personnes victimes d'événements inattendus portant atteinte à leur sécurité.



Un local est également proposé pour une occupation inférieure à 2 jours exclusivement pour les personnes sans domicile fixe.

> Si vous êtes en difficulté, n'hésitez pas à contacter le CCAS qui vous accueillera sur rendez-vous les mardis après-midi et les jeudis matin en contactant le standard de la Mairie au 02.85.29.33.00. Vous serez reçu par un agent du CCAS qui effectuera avec vous une évaluation sociale et budgétaire et pourra également, en fonction de votre situation, vous orienter vers un partenaire social.



Le repas des aînés, un instant convivial

Après 2 années de repas à emporter, les repas des aînés (70 ans et plus) se sont déroulés dans chaque commune déléguée. Plus de 400 aînés de la commune ont profité des animations et des repas réalisés par les restaurateurs et traiteurs locaux.

Registre de prévention

Un registre de prévention à destination des personnes vulnérables, en cas de pandémie, canicule ou grand froid, est tenu par le CCAS. L'isolement peut être dangereux ; il ne faut pas hésiter à s'inscrire ou inscrire un proche (avec son accord) en cas de vulnérabilité.

- Le formulaire d'inscription est disponible en mairie, sur le site internet.
- Si vous accompagnez une personne de votre entourage, veillez au préalable à ce qu'elle vous donne son accord.
- La fiche d'inscription doit être complétée, signée et retournée en mairie par courrier ou par mail à l'adresse suivante : social@vallonsdelordre.fr.

Vie communale Espace France services

L'année 2023 a été ponctuée par des temps forts organisés avec les partenaires de l'espace France services.

● Les portes ouvertes ont été programmées du 3 au 13 octobre 2023. La Caisse Primaire d'Assurance Maladie et la Caisse d'Assurance Retraite ont ainsi informé et répondu aux questions des personnes présentes aux ateliers.

● L'agence Pôle emploi a organisé un « job café » en partenariat avec les entreprises locales et l'espace France services. Plus de 30 chercheurs d'emploi ont été reçus lors de ce moment convivial.

● Des agents de France Rénov ont éclairé les propriétaires sur les possibilités d'aide pour financer leur projet de rénovation énergétique.

> Toutes ces actions témoignent du dynamisme de l'espace France services de Vallons-de-l'Erdre et des nombreuses possibilités d'accompagnements administratifs qui vous sont proposées.



Escape game et stands de sensibilisation organisés avec la CPAM pour les jeunes de 16 à 25 ans

Des services qui vous concernent tous

Si vous souhaitez faire votre pré-demande de carte d'identité ou de passeport, si vous ne comprenez pas les raisons pour lesquelles votre aide au logement n'a pas été versée, si vous souhaitez créer une adresse mail ou un compte AMELI, connaître votre éligibilité à l'exonération de votre taxe foncière... N'hésitez plus : présentez-vous à l'espace France services !

La possibilité de résoudre les démarches complexes en s'appuyant sur les correspondants au sein du réseau des 9 partenaires.



point-justice
informet, orienter, aider



l'Assurance
Maladie



Agence nationale
des titres sécurisés



18 avenue Charles-Henri de Cossé
Brissac à côté de l'accueil de la
mairie déléguée de Saint-Mars-la-Jaille



Deux agents vous accueillent afin
de vous accompagner dans les
démarches administratives ou dans
l'utilisation d'un service numérique.



La mise à disposition de 2 ordinateurs
en libre-service pour effectuer vos
démarches administratives en
autonomie.

En chiffres

3 700 demandes après plus
d'un an d'existence

80 % des demandes ont abouti
dès le 1^{er} entretien.

Accueil sans rendez-vous

- Lundi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
- Mardi : de 9h à 12h30
- Jeudi : de 14h à 17h.

> Uniquement sur rendez-vous :
lundi et jeudi, de 17h à 19h.



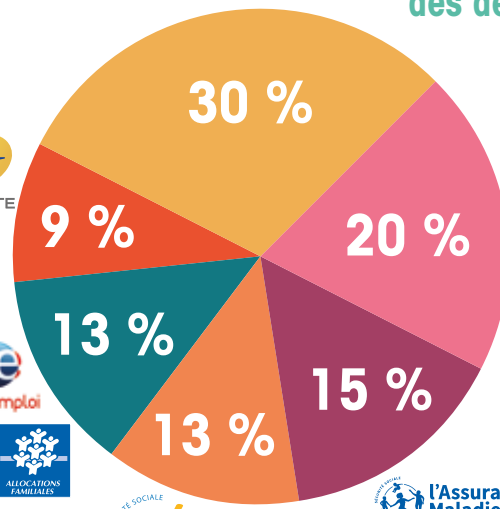
Répartition des demandes



l'Assurance
Retraite



l'Assurance
Maladie

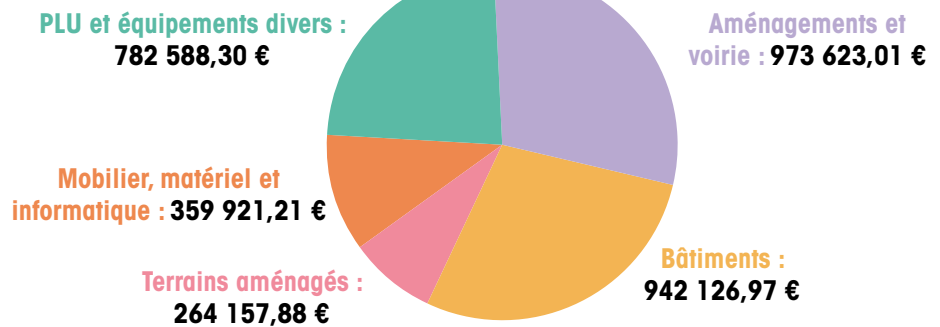


Agence nationale
des titres sécurisés

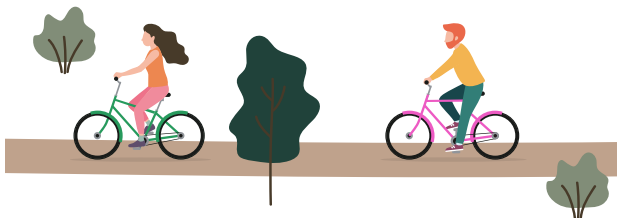
FINANCES

Le budget communal en quelques chiffres

Le budget consacré aux travaux d'investissement pour l'année 2023 s'élève à **3 322 417,37 €**. Il est réparti comme suit :



Des projets subventionnés



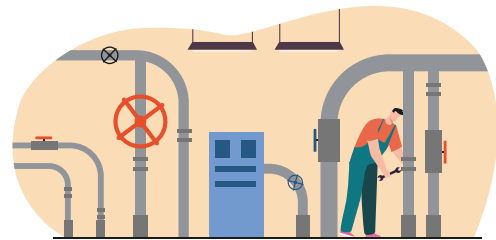
Aménagement de liaisons douces

Un programme de liaisons douces permettant des transports sécurisés pour les piétons et les cyclistes entre différents points du territoire a été lancé en 2022. Le coût prévisionnel de ces aménagements s'élève à 963 790,00 € TTC.

Cette opération va bénéficier de 2 aides :

- 130 000,00 € du Fonds de Concours de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA)
- 191 001,19 € de l'État, dans le cadre du Soutien à l'Investissement Public Local

> **Soit environ 33 % du coût total**



Réseau de chaleur secteur de Jules FERRY

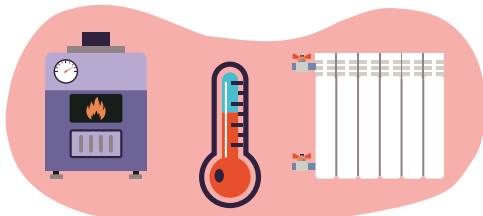
L'installation d'une chaufferie biomasse sur le secteur de Jules FERRY (Saint-Mars-la-Jaille) a été programmée. Le coût prévisionnel de ce projet s'élève à 1 200 000,00 € TTC.

La collectivité va pouvoir bénéficier d'aides pour le financement de ces travaux :

- 440 000,00 € par l'ADEME
- 320 000,00 € dans le cadre du CEE (Certificat d'Économie d'Énergie)

> **Soit environ 63 % du coût total**

Une subvention, dans le cadre de la DETR ou la DSIL, devrait être octroyée par l'État.



Chaudière à granulés à la Maison Commune des Loisirs (MCL)

Suite à la réalisation d'un audit énergétique sur la MCL (Freigné), il a été décidé l'installation d'une chaudière à bois granulés en remplacement de l'actuelle chaudière à gaz propane. Le coût de cette opération s'est élevé à 60 516,28 € TTC.

La commune a bénéficié d'une subvention :

- 37 380,00 € par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie)

> **Soit environ 62 % du coût total**



Création de 2 plateaux multisports

2 plateaux multisports ont été créés sur les communes déléguées de Freigné et de Vritz. Le coût de ces 2 installations s'est élevé à 120 242,64 € TTC.

La commune a bénéficié de 2 subventions :

- 27 000,00 € du Fonds de Concours de la COMPA
- 38 258,00 € de l'Agence Nationale du Sport

> **Soit environ 54 % du coût total**

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Espaces verts, voirie et cimetières

En 2023

Éclairage public

Dans le cadre du programme pluriannuel d'investissement, un projet de remplacement de matériel d'éclairage public obsolète ou plus aux normes a été arrêté. Le syndicat Territoire d'Énergie Loire-Atlantique a été sollicité pour la rénovation de certains secteurs :

- centre bourg de Bonnœuvre ;
- rues du Moulin Foulon et du Mont Friloux (Freigné) ;
- rue de la Ville Jolie (Saint-Mars-la-Jaille) ;
- abords de la salle des Ardoisières (Vritz).

Ces travaux permettront une économie d'énergie, la réduction de la pollution lumineuse, voire de programmer les horaires d'allumage et d'extinction aux abords des salles communales.



Réfection de certaines voies communales

Plusieurs rues ont été refaites dont la rue de la Vigne qui avait été endommagée par les déviations lors des travaux d'aménagement de la rue d'Ancenis.



Voie verte

Des travaux d'extension de la voie verte pour relier Saint-Mars-la-Jaille à Candé (en passant par Freigné) se sont poursuivis en 2023. Ces travaux, réalisés par le Département, se termineront en 2024. Il reste actuellement une portion d'environ 1,5 km.





Terrains multisports

2 terrains multisports (city-stades) ont été créés en 2023 à proximité de la MCL (Freigné) et de l'étang des Bambous (Vritz) afin de compléter les équipements sur la commune. En 2024, un nouveau city-stade sera installé secteur de Bonnœuvre.

> Coût des 2 terrains : 94 934,60 € HT



Cimetière de Vritz

Des allées en enrobé ont été réalisées pour embellir le cimetière et faciliter son entretien.



Acquisition de matériel

La commune a fait l'acquisition d'un nouvel aspirateur à feuilles pour l'entretien automnal sur le secteur de Saint-Mars-la-Jaille et a remis en fonctionnement la balayeuse de voirie, avec des essais positifs de démoussage des trottoirs sur les secteurs de Bonnœuvre, de Saint-Sulpice-des-Landes et prochainement de Saint-Mars-la-Jaille.



En 2024

Viabilisation définitive des lotissements

La viabilisation définitive des lotissements communaux des Conillets (Freigné) et des Perrières (Saint-Sulpice-des-Landes) sera réalisée en 2024. 2 permis d'aménager modificatifs sont en cours d'instruction.



Liaisons douces

Au printemps, 2 liaisons douces, du plan d'eau de la Fontaine aux Merles à la Coire (Maumusson) et de la Haute-Harie à la rue d'Ancenis (Saint-Mars-la-Jaille), seront réalisées

Remise aux normes de rue

Le projet de requalification de la rue des Riantières (zone d'industrielle de l'Erdre), porté par la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis, est en cours de finalisation en concertation avec les entreprises riveraines. L'effacement des réseaux est terminé. Les travaux sur la voirie sont prévus à partir de mi-avril 2024.



Réfection de la rue de la Forêt

La rue de la Forêt (Saint-Sulpice-des-Landes) est en projet de réfection pour fin 2024.

Bâtiments

En 2023

Groupe scolaire Jules FERRY

Le projet de la rénovation énergétique du groupe scolaire suit son cours. Ces travaux, réalisés en milieu d'année, répondent à l'obligation réglementaire en terme de rénovation énergétique mais sont aussi en lien avec le projet du réseau de chaleur autour de l'école.

> Coût estimatif des travaux (hors études) : 1 350 000 € HT



Réseau de chaleur alimenté par une chaufferie bois

Des études ont été effectuées dans le cadre du déploiement d'un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie bois sur le secteur comprenant le groupe scolaire Jules FERRY, le collège Louis PASTEUR, l'espace Paul GUIMARD et les salles de sports C-H de COSSÉ BRISSAC et Sporti'Vallons. Le projet est en cours de montage, les travaux devront commencer courant 2024.

> Coût estimatif des travaux (hors études) : 915 000 € HT



Visuel du projet



Gendarmerie

Une isolation des combles de la gendarmerie se termine.



Visuel du projet

Stade Bernard BLANCHET

Le montage du projet de création d'une salle de convivialité au stade Bernard BLANCHET (Saint-Mars-la-Jaille) et d'une extension pour un bloc sanitaire est en cours. Les travaux seront réalisés au cours de l'année 2024.

> Coût estimatif des travaux (hors études) : 130 000 € HT



Chaudière à granulés de bois

Une chaudière à granulés de bois a été installée à la MCL (Freigné).

> **Coût des travaux : 60 716,28 € TTC**



Église de Freigné

Les travaux ont été réalisés dans l'église de Freigné. La réouverture aura lieu après la visite de la commission de sécurité.



Visuel du projet

Nouvelle salle du conseil municipal

Le montage du projet de création d'une nouvelle salle du conseil municipal est en cours. Les travaux débuteront courant 2024. La salle LECOQ pourra être remise à disposition des associations.

> **Coût estimatif des travaux (hors études) : 533 000 € HT**

En 2024

Maison BAUDOIN

La maison BAUDOIN à Vritz sera réhabilitée en un logement locatif.



Commerce Au coin de l'épicerie

Il est envisagé de transférer l'épicerie, secteur de Maumusson, dans l'actuelle salle du Lavoir. Un maître d'œuvre sera désigné en début d'année 2024 pour travailler sur ce projet.



Hôtel-restaurant Le Prieuré des Gourmands

Ce commerce, situé secteur de Bonnœuvre et placé en liquidation judiciaire en mai 2023, réouvrira en mars 2024. Un repreneur s'est fait connaître.



Projets immobiliers privés en cours



Projet de création d'une micro crèche

Ce projet privé, situé rue des Acacias à Saint-Mars-la-Jaille, est porté par 2 professionnels de la petite enfance.

La capacité d'accueil sera de 12 places.

Le permis de construire devrait être déposé au 1^{er} trimestre 2024 en vue d'une ouverture courant 2025.



Projet de création de logements à destination des seniors

Ces logements sont prévus dans les locaux à l'espace des Quatre Saisons à Saint-Mars-la-Jaille. Ce projet, porté par le groupe SPIE BATIGNOLLES, est actuellement à l'arrêt en raison notamment du contexte économique.



Projet de création d'une maison partagée pour seniors

Ce projet, situé rue des Acacias à Saint-Mars-la-Jaille et porté par la société coopérative d'intérêt collectif HACOOPA, est actuellement à l'arrêt en raison notamment du contexte économique et de l'incertitude concernant l'adaptation de cet habitat aux attentes de la population vallonaise concernée.



OAP secteur Les Huguenots

Le projet, porté par la société Loire Aménagement Construction et le groupe TERREA, concerne la création de 34 logements (8 maisons T4 et 2 maisons T5 vendus à un bailleur social, 4 appartements T2 et 12 appartements T3 vendus en VEFA à un bailleur social, 2 lots construits vendus en VEFA à des particuliers sous conditions de ressources et 6 lots à bâtir).

Le bornage du foncier, situé rue des Platanes à Saint-Mars-la-Jaille, a été fait le 30 novembre 2023. Le dépôt du permis d'aménager est prévu au 1^{er} trimestre 2024, la viabilisation provisoire à l'automne 2024 et la commercialisation en juillet 2024.



Réhabilitation de l'ex-hôtel du Commerce

Le projet, porté par la société CRC, prévoit la création de 3 cellules commerciales et de 17 appartements sur les étages dans l'ex-hôtel du Commerce situé place du Commerce à Saint-Mars-la-Jaille.

Le projet est actuellement bloqué du fait de l'avis défavorable de l'Architecte des Bâtiments de France sur le projet présenté. La commune espère poursuivre le projet en 2024.



OAP boulevard de la Gare

Le projet, porté par la société TERRALOIRE Immobilier, concerne la viabilisation de 7 lots à bâtir (superficie de 397 à 1 327 m² avec une partie du foncier constructible), secteur de la Gare à Saint-Mars-la-Jaille.

Le permis de construire est accordé et la commercialisation est en cours.



OAP secteur Les Chardonnerets

Le projet, porté par le constructeur ALLIANCE, concerne la construction de 6 pavillons T4 de 88 à 90 m² sur des terrains de 161 à 170 m², maisons livrées jardins clos, espaces verts réalisés, taxes incluses (taxe d'aménagement et PFAC).

La commercialisation des pavillons, situés rue des Filières à Saint-Mars-la-Jaille, est prévue au cours du 1^{er} semestre 2024.

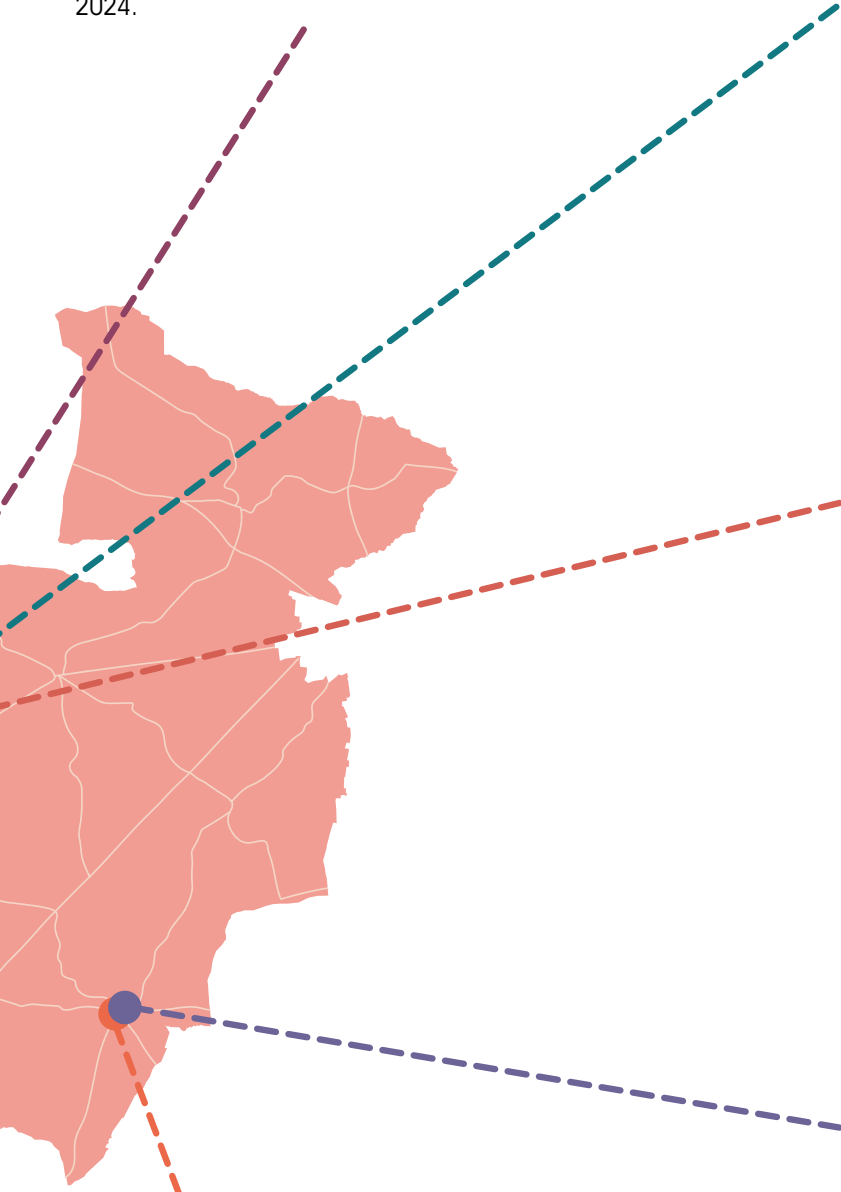


OAP secteur Saint-Fernand

Ce projet, situé rue du 8 mai 45 à Saint-Mars-la-Jaille, est porté par la société NEXITY.

Le programme prévoit la construction de 26 logements locatifs qui seront vendus en totalité au bailleur social Habitat 44.

Les travaux sont commencés. La livraison des logements est envisagée pour le 2^e semestre 2024.



OAP secteur La Lèverie

Ce projet, porté par le groupe LELIÈVRE, prévoit la création de 19 lots à bâtir libres de constructeur (superficie de 336 à 489 m²) et la création d'un îlot de 5 logements locatifs sociaux dans le secteur de la Lèverie à Saint-Mars-la-Jaille.

Le permis d'aménager a été accordé il y a plusieurs mois et la commercialisation est en cours. La commune n'a pas de lisibilité sur la date de réalisation des travaux de viabilisation provisoire, ni sur le taux de pré-commercialisation de ces lots à bâtir.



OAP rue Sainte-Anne

Ce projet, situé à Maumusson, est porté par la société NEXITY. Le programme prévoit la construction de logements locatifs de types 2, 3 et 4, logements qui seront vendus en totalité au bailleur social Habitat 44. Le nombre de logements n'est pas arrêté (entre 15 et 19 à priori).

Le projet est encore à l'étude du fait de la demande récente du bailleur social Habitat 44 qui prévoit des appartements et des logements individuels.



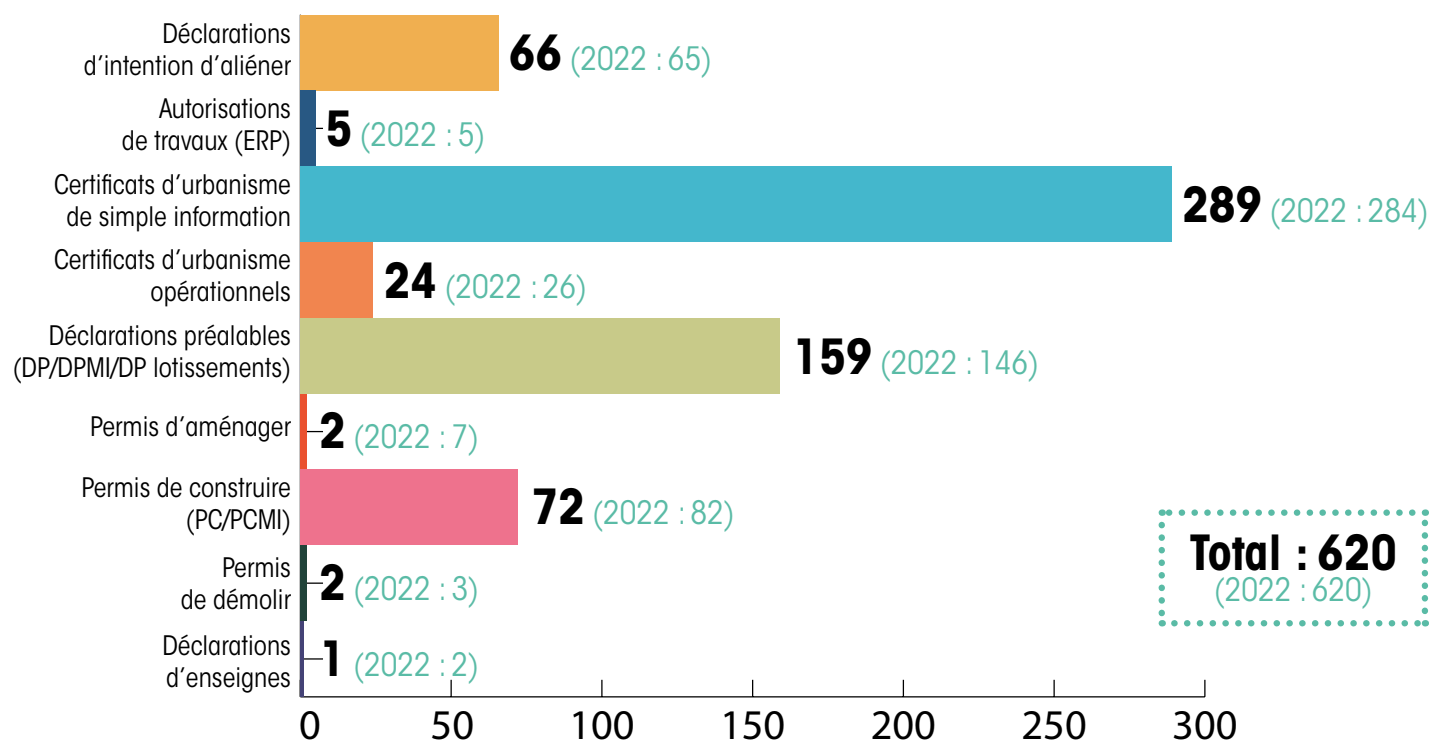
OAP rue de la Pastorale

Ce projet, porté par l'agence COOP LOGIS de Nantes, a pris du retard pour des raisons externes à la commune. Une réunion a eu lieu le 10 novembre avec le porteur de projet. Les négociations sont en cours avec le propriétaire du foncier et le plan de composition du projet de lotissement va être modifié pour que les lots proposés à la construction soient une taille plus adaptée aux habitants.

Sur ce foncier, situé à Maumusson, il est envisagé la création de 16 lots à bâtir libres de constructeur (superficie de 400 à 600 m² environ).

Urbanisme

Bilan des dossiers déposés au service urbanisme (du 1^{er} janvier au 16 novembre 2023)



Dématérialisation des demandes

Nous vous rappelons que la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis et les communes du territoire mettent à disposition le service, gratuit et ouvert à tous, permettant de déposer en ligne vos demandes de travaux.

Les demandes de permis de construire, de permis de démolir, de permis d'aménager, de certificat d'urbanisme, de déclaration préalable et de déclaration d'intention d'aliéner sont ainsi facilitées. Grâce à la plateforme, vous pouvez déposer et suivre l'avancement de votre dossier sans vous déplacer.

La démarche s'effectue à partir des liens suivants :

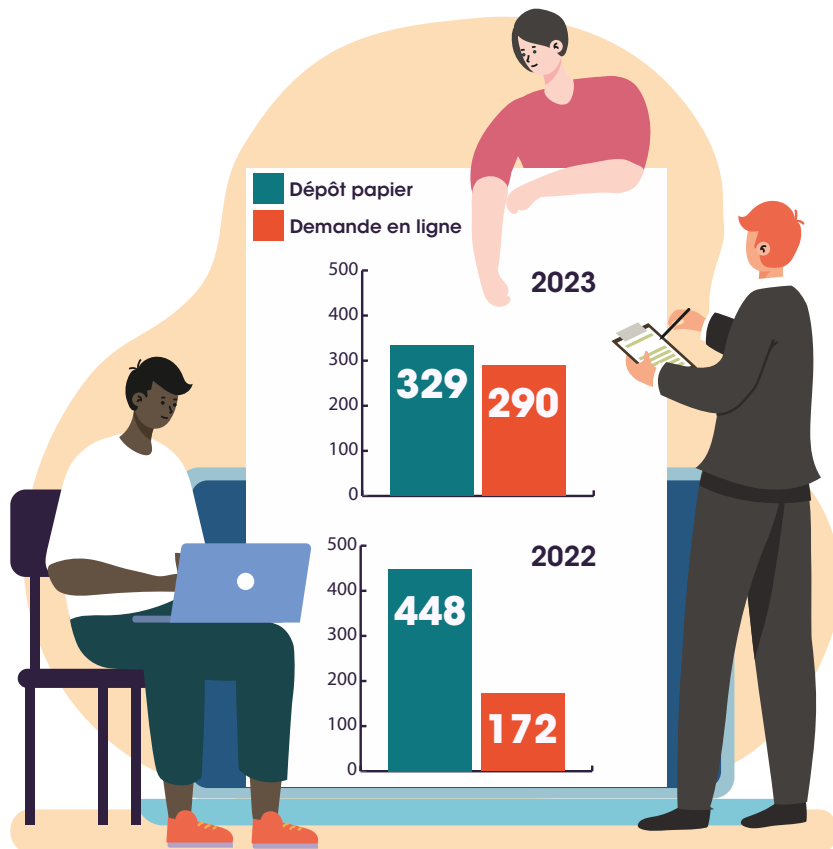
> <https://sve-pays-ancenis.sirap.fr/#/044180/connexion>

> <https://sve-pays-ancenis.sirap.fr/#/communesList>



Depuis votre accès, en créant un compte, vous complétez les formulaires (lieu des travaux, type de projet, etc.) et fournissez les pièces à joindre à la demande.

Ce service n'est pas obligatoire, il est toujours possible d'envoyer sa demande par courrier postal ou bien de la déposer directement dans les mairies déléguées.



PÔLE FAMILLE

Petite enfance

Les temps de professionnalisation pour les assistant(e)s maternel(le)s

Le RPE a mis en place :

- une soirée conférence sur le livre et le langage, ainsi que sur l'épuisement professionnel ;
- des soirées pédagogiques proposées 3 fois dans l'année : un temps de pause dans le quotidien des professionnel(le)s, l'occasion de partager ses expériences, ses difficultés, ses idées, etc. dans une ambiance conviviale ;
- un prêt de jeux et de matériel : l'occasion pour les professionnel(le)s de varier leur proposition auprès des enfants, de découvrir de nouveaux jeux et de faire de nouvelles expériences.

Le relais des petits mots

Le journal trimestriel du relais intitulé « Le relais des petits mots » a fait sa 1^{ère} parution en septembre 2023 ! Lettre d'informations pour les assistant(e)s maternel(le)s qui comprend un point législation, un récapitulatif des actions du RPE en photos, une idée d'activité ou de comptine, etc. L'occasion pour les professionnel(le)s de valoriser leur profession et leurs activités au relais auprès des familles qu'elles accueillent.

> Disponible sur le site internet de Vallons-de-l'Erdre sur la page RPE.



Les ateliers motricité

Des ateliers parents/enfants autour de la motricité libre sont proposés aux familles en partenariat avec la PMI, le RPE et le multi-accueil. L'occasion pour les parents de voir évoluer leur enfant dans un espace adapté favorisant le développement moteur du jeune enfant.

> Un vendredi par mois, libre et gratuit - sans inscription

En chiffres

66 temps collectifs proposés pour les assistant(e)s maternel(le)s et les enfants accueillis selon un planning sur Vallons-de-l'Erdre et Le Pin.

+ de 65 enfants différents présents sur les animations diverses et variées : peinture, manipulation, chansons, pique-niques, etc. organisées par le RPE

+ de 60 familles de Vallons-de-l'Erdre et de Le Pin bénéficient d'une place au multi-accueil pour la garde de leur enfant.



→ **Relais Petite Enfance (RPE)** : lieu unique d'informations à destination des parents ou futurs parents et des assistant(e)s maternel(le)s concernant la petite enfance sur rendez-vous

→ **Multi-accueil Les Cabrioles** : lieu d'accueil pour les enfants de 10 semaines à 3 ans

Du côté des Cabrioles

2023, une année riche :

- une matinée d'échange sur la parentalité avec la puéricultrice référente de santé sur le thème du sommeil ;
- une animation musicale avec un intervenant (1) ;
- la reprise du potager (2) ;
- une sortie à la Rotte aux loups ;
- des pique-niques au multi-accueil avec des résidents des Jardins de l'Erdre (EHPAD) et des bénéficiaires de l'ADAR du secteur ;
- des sorties au marché, à la bibliothèque ou à la résidence des Jardins de l'Erdre ;
- un temps festif pour la fin d'année avec un spectacle musical.

En 2024, l'équipe des Cabrioles souhaiterait organiser des temps conviviaux avec les familles comme la plantation d'arbres derrière la structure, des temps d'échanges sur le thème des écrans, etc.



De nombreux partenariats

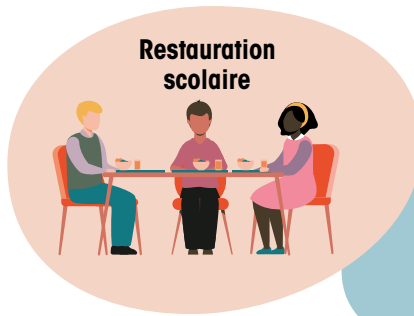
Le multi-accueil et le RPE travaillent ensemble et avec de nombreux partenaires afin de favoriser le bien-être de l'enfant et les échanges avec les professionnel(le)s, la famille ou intergénérationnels.

2023 fut riche en intervenants, en partenariats et en animations : chasse aux œufs (1), fête de la petite enfance (2), carnaval (3), Esti'Vallons (4), ateliers motricités, etc.

2024 le sera également ! Le multi-accueil et le RPE poursuivront leurs partenariats et la fête de la petite enfance sera reconduite en juin 2024.



Services périscolaires et accueil du mercredi



Restauration scolaire

Maumusson : 5 agents
Saint-Mars-la-Jaille : 6 agents et 2 ATSEM
Saint-Sulpice-des-Landes : 2 agents
Vritz : 2 agents
 458 enfants prennent leur repas à la restauration scolaire municipale.



Accueil du mercredi

Saint-Mars-la-Jaille : 108 enfants inscrits, une moyenne de 30 enfants par mercredi, et 3 animatrices
Vritz : 34 enfants inscrits, une moyenne de 15 enfants par mercredi, et 2 animatrices



Accueil périscolaire matin/soir

Saint-Mars-la-Jaille : 115 enfants inscrits et 2 animatrices
Saint-Sulpice-des-Landes : 45 enfants inscrits et 2 animatrices
Vritz : 41 enfants inscrits et 2 animatrices

En chiffres

458 enfants inscrits aux services communaux
 soit
326 familles

« En route pour la coupe du monde de rugby », projet se déroulant sur une année avec la collaboration du club de rugby du Pays d'Ancenis et la participation de l'accueil de loisirs de Saint-Julien-de-Vouvantes.



Journée sportive en collaboration avec le restaurant Le Chalet pour la préparation d'un repas sportif avec les enfants.



Le carnaval intergénérationnel à la résidence des Jardins de l'Erdre (EHPAD)



Sortie à Terra Botanica



Un après-midi loto intergénérationnel à la résidence des Jardins de l'Erdre (EHPAD). Les loto ont été fabriqués par les enfants.



Du côté de la restauration scolaire

- Pour la 2^e année consécutive, des portes ouvertes des 4 restaurants scolaires municipaux ont été proposées le vendredi précédent la rentrée scolaire. Une occasion, pour la vingtaine de familles qui se sont déplacées, de visiter les locaux et d'échanger avec les agents.
- La restauration scolaire est assurée par le prestataire Ansamble. Un programme d'animations : « En route pour les sports olympiques » est mis en place pour permettre aux enfants de goûter aux plats typiques des pays d'origine des sports et des pays hôtes des compétitions mondiales.

> L'application Me and myself est téléchargeable sur un smartphone pour s'informer sur les menus et sur la qualité nutritionnelle de chaque recette. Les menus sont consultables sur le portail famille, IntraMuros ou sur le site www.vallonsdelerdre.fr.

Des agents formés

● Les agents du pôle famille ont suivi une formation sur la « méthode de la préoccupation partagée » dont l'objectif est d'aider les équipes de terrain dans la prise en charge des cas d'intimidation entre enfants. Elle s'articule obligatoirement avec une démarche de prévention et de sensibilisation.

● 2 exercices de mise en sécurité ont été menés sur nos 4 sites cette année : le 1^{er} où les agents et enfants étaient informés et le 2^e « par surprise ».



20
TERRE
DE JEUX
24

Projet 2023/2024 « Ensemble, en route pour les jeux olympiques »

Le but du projet est de sensibiliser les enfants à l'esprit sportif et aux valeurs olympiques à travers des activités sportives, culturelles, culinaires.

> Voir le dossier Zoom sur page 25

Accueil de loisirs (ALSH)

Les sorties à la piscine tant appréciées chaque année !



Balade contée en forêt avec Mélusine à la découverte des contes et légendes

La vallée des kids accueille les enfants de 3 à 11 ans.

C'est un lieu de loisirs, de partage, de découverte pour les enfants encadrés par une équipe d'animateurs qui concocte un planning d'activités adapté à chaque tranche d'âge et agrémenté de temps forts et de projets tout au long de l'année.

Les mercredis cuisine, tout le monde aux fourneaux !



Lancement de nos JO, Jeux Olympiques. Découvert d'un sport chaque semaine de vacances



Carnaval avec Familles rurales de Maumusson



Projet photo « Souffle » avec l'artiste Mathilde LECHAT



Activités les mardis après-midi lors d'Esti'Vallons

Accueil de loisirs



La Vallée des kids

- 1 site d'accueil principal à Saint-Mars-la-Jaille, 2 péri-centres annexes à Maumusson et Vritz. Des navettes sont mises en place à Bonnœuvre, Saint-Sulpice-des-Landes et Le Pin.
- 3 espaces dédiés par âge (maternelle, CP/CE1 et CE2/CM1/CM2).
- > Retrouvez toutes les informations sur le site internet : onglet "pôle famille" puis "accueil de loisirs 3-11 ans"

La traditionnelle et très attendue sortie à la mer !!!



En chiffres

de **230** enfants ont fréquenté La vallée des kids en 2023.

Mini-camps



3 séjours organisés au camping Eco Loire à Saint-Florent-le-Vieil

- Séjours par tranche d'âge
- Hébergement sous tente
- Découverte de la Loire
- Balade en bateau
- Animations nature

En chiffres

48 vacanciers en 2023 (places limitées)



Jeunesse

L'animation jeunesse est proposée aux jeunes à partir de leur entrée au collège pour des animations tout au long de l'année.

Si les actions varient en fonction des périodes scolaires ou vacances, les jeunes sont placés en acteurs pour le choix des activités et des projets. Ce sont eux qui font vivre le foyer des jeunes et les animations ! L'animation jeunesse sans jeunes, c'est comme une nouvelle année sans galette des rois ou comme une galette des rois sans fête !

Visite du stade la Beaujoire pour les fans des Jaunes et Verts



Séjour 12/17 ans à Le Perrier (85)

Les jeunes ont mené l'enquête lors d'un grand jeu aux Archives Départementales





Échauffement pour les 80 jeunes participants à l'Eco R'aide !

Journée inter foyer du Pays d'Ancenis



Pendant les vacances scolaires

- 1 activité par jour : sorties, soirées, repas, activités sportives, temps libre au foyer, intervenants, activités, etc.
- Organisation de réunions de programmation pour chaque vacances avec les jeunes
- Organisation d'un séjour de vacances 12/17 ans avec les jeunes (réunions de préparation, choix du lieu, règles de vie, actions d'autofinancement...)
- Mise en place de projets selon les envies des jeunes
- Participation à l'Eco R'aide
- Navettes en minibus pour chercher les participants si besoin chez eux

En chiffres

+ de 80 adolescents ont participé aux animations en 2023.



Grande olympiade de l'été !

Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Le Conseil Municipal des Jeunes a effectué sa 1^{ère} année de mandat. Les 6 jeunes élus ont commencé par fixer 4 axes de travail selon les projets de leur profession de foi :

1. entraide et solidarité ;
2. amélioration du cadre de vie de la commune ;
3. rencontres et animations pour les jeunes et la population ;
4. représentation et citoyenneté.



Au cours de l'année 2023

- Le CMJ a participé aux cérémonies de commémoration et divers évènements (cérémonies de commémoration, repas des aînés, Esti'Vallons) qui se sont déroulés sur la commune.
- Les jeunes élus ont travaillé avec le service culturel pour le choix et le lancement de la nouvelle saison « VallonScènes » avec la venue du groupe les « Fo'plafonds » (1). Ils ont pu découvrir les dessous de l'organisation d'un tel évènement.

Pour 2024

- Le CMJ souhaite pouvoir mettre en place un partenariat avec les Restos du Cœur dans le cadre de leur mission « Entraide et solidarité ».
 - Ils ont pour projet d'organiser un temps festif pour les jeunes de la commune.
 - Les jeunes élus auront également l'honneur d'aller visiter l'Hôtel du Département puis l'Assemblée Nationale avec d'autres CMJ du Pays d'Ancenis.
- > **Le CMJ sera renouvelé en septembre 2024. Pour les jeunes intéressés, vous pouvez d'ores et déjà vous signaler en contactant la mairie.**

DYNAMISME

Communication



Le bulletin bimestriel et l'agenda

Tous les 2 mois, vous pouvez recevoir dans votre boîte aux lettres, le bulletin municipal pour vous tenir informé de l'actualité, l'agenda et découvrir le dossier central.

Son + : vous pouvez choisir de le recevoir en version papier ou numérique par mail.

> Demandez l'autocollant en mairie à apposer sur votre boîte aux lettres pour recevoir le bulletin.

Un agenda est disponible dans certains commerces et salles communales les mois où le bulletin ne paraît pas.



Le guide pratique

Ce support papier contient de nombreux renseignements sur la vie locale : les services proposés par la commune, les infrastructures, les associations, les artisans, les commerces, les gîtes, etc.

Son + : idéal pour découvrir la commune

> Le guide sera réédité en 2024



Les supports papiers

Affiches, flyers, plaquettes, banderoles, etc., de nombreux supports papiers sont réalisés afin de vous informer sur les événements, les programmes, les travaux, etc. mis en place par la commune.

Son + : rendre visuel les informations ponctuelles dans la commune

Youtube

Une chaîne youtube a été créée afin de pouvoir partager les vidéos sur différents supports (site internet, facebook, etc.). Ne manquez pas les reportages "Ça se passe près de chez vous" et "50 secondes pour vous convaincre"

Son + : la chaîne youtube conserve les vidéos réalisées par la commune.

> @vallonsdelerdre3611



Site internet

Vous trouverez un grand nombre d'informations sur les différents services communaux, les démarches en ligne (par exemple, la prise de rendez-vous pour les pièces d'identité), l'agenda, l'annuaire, les actualités, etc.

Son + : complet, le site internet a l'avantage de pouvoir détailler plus amplement les informations et de proposer des documents officiels (par exemple : comptes-rendus de conseils municipaux).

> www.vallonsdelerdre.fr



Intramuros

L'application propose divers services en plus de l'actualité communale et associative, comme l'agenda des événements se déroulant sur la commune et aux alentours, l'annuaire et bien d'autres encore.

Son + : un contenu accessible rapidement sur le portable et la possibilité pour les associations d'être contributrices (renseignements à servicecommunication@vallonsdelerdre.fr).

> Application mobile téléchargeable gratuitement, disponible sous Android et iOS



Comment s'informer sur la commune ?



Facebook

Sur cette application, sont publiées quotidiennement des actualités communales mais aussi associatives.

Son + : certaines actualités sont propres à ce canal comme les retours en images d'événements passés ou bien les objets perdus/trouvés.

> [CommunedevallonsdelErdre](https://www.facebook.com/CommunedevallonsdelErdre)



Instagram

Cette application permet de partager les photographies et les vidéos sur les événements communaux ainsi que des stories (publications éphémères).

Son + : adapté à la jeune génération

> @vallonsdelerdre



Ne manquez pas les prochaines cérémonies...

- Cérémonies des vœux
- Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants
- Cérémonies du 8 mai
- Cérémonie de la Moulinière le 4 août 2024
- Cérémonies du 11 novembre

> Consultez régulièrement les supports de communication pour vous tenir informé...





POUR ÊTRE SÛR D'AVOIR UNE PLACE, PENSEZ À RÉSERVER SUR BILLETWEB !

Jan. 2023



VallonScènes, la saison culturelle

La saison culturelle VallonScènes propose, à chaque saison, 8 dates. Une programmation haute en couleurs qui **vous a permis de profiter en 2023 de :**

- Rimes Party, le 22 février, un concert familial auquel ont participé les enfants accueillis à l'ALSH (1) ;
- Potiche, le 3 mars, pièce de théâtre ;
- Boum Bap, le 7 avril, boum hip hop. Une intervention hip hop s'est déroulée à l'école Sainte-Anne (Freigné) (2) ;
- Le plus grand cabaret vallonnais, le 15 avril ;
- Fo'Plafonds, le 7 octobre, concert choisi par le CMJ pour ouvrir la nouvelle saison culturelle ;
- Ballade avec les Sonneurs, 19 novembre, proposé par l'association Saint-Mars Culture et Animation ;
- Red Moon Café, le 10 décembre, un spectacle jeune public suivi d'une marche aux lampions et d'un feu d'artifice ;

Et vous propose pour le 1^{er} semestre 2024 :

- Pourquoi Roméo n'a-t-il pas fini chez Midas (théâtre), le 19 janvier ;
- Sassy Swinger (concert), le 17 février ;
- [F] (danse), le 22 mars ;
- Le malade imaginaire (théâtre), le 19 avril ;
- Premier secours (spectacle de rue), le 7 juin, suivi d'une animation autour du secourisme à Maumusson.



Juil. 2023

Sept. 2023



Jan. 2024

Esti'Vallons, la saison estivale

À l'instar de l'année précédente, les 7 dates de la 3^e édition Esti'Vallons ont rencontré un vif succès. Spectacles, animations, restaurateurs locaux, buvettes associatives... Une formule gagnante pour égayer les mardis soir estivaux (3) !





Les évènements intercommunaux

La COMPA organise des évènements dont certains spectacles se déroulent sur la commune.

- Dans le cadre du festival Harpes au Max, un concert de Laurent VOULZY s'est déroulé à Vallons-de-l'Erdre, le 13 mai 2023 **(4)**.
- La 20^e édition du Festival Ce soir je sors mes parents était organisée du 20 au 22 octobre 2023 sur Vallons-de-l'Erdre et Le Pin **(5)**.

Juil. 2024

Les partenariats

Résidences d'artistes

Vallons-de-l'Erdre accueille, dans ses infrastructures culturelles, des résidences d'artistes afin de favoriser la création artistique et l'élaboration de spectacles vivants.

- C^{ie} Thaliachore en septembre 2023
- Association Haut et Fort en octobre 2023
- C^{ie} La délicatesse de l'éléphant en décembre 2023

Projet linogravure

Un projet de linogravure a débuté en mars 2023 pour la réalisation de la couverture de la plaquette de la saison culturelle avec le collège Louis PASTEUR et l'association l'Atelier du Petit Chemin.

- Les réalisations des élèves et des adhérents étaient exposées à la bibliothèque de Saint-Mars-la-Jaille du 29 août au 29 septembre **(6)**.
- Un vernissage a été organisé le 8 septembre **(7)**.



Associations

La commune a la volonté d'accompagner les associations vallonnaises en les aidant dans la réalisation de leurs projets et en soutenant leurs actions que ce soit par la mise à disposition de salles communales, de matériels pour les événements, de temps de travail des agents communaux, ou encore par le versement d'une aide financière à travers une subvention.

Des aides financières

2 types de subvention peuvent être demandées :

- une subvention de fonctionnement,
- une subvention pour l'organisation d'un événement. Celle-ci est attribuée en fonction de la situation financière de l'association et de la nature du projet présenté. Elle est versée en 2 temps : 50% après le vote par le conseil municipal et 50% à l'issue de la manifestation sous réserve du respect de la charte de la vie associative et de la présentation d'un bilan financier.

Les dossiers de demande de subvention sont téléchargeables sur le site de la commune rubrique cadre de vie/ démarches administratives/ associations

Les demandes de subventions sont étudiées par les commissions communales moyens généraux et vie locale puis présentées au vote des conseillers municipaux.

Des aides matérielles pour les événements

Les associations doivent faire leur demande de matériels, débit de boissons, occupations du domaine public... via le « document unique », disponible sur simple demande auprès des accueils ou auprès du service associations. Ces demandes doivent être faites au minimum 3 semaines avant la date de la manifestation.

Des mises à disposition de salles (délibération n°245/2023)

Des conventions sont établies pour les utilisations régulières des salles précisant notamment les jours et heures d'occupation.

Des contrats de mise à disposition sont effectués dans les autres cas. Pour les manifestations à but lucratif, une gratuité par an pour les associations communales (voir conditions page 31).

En chiffres

130 associations œuvrent au quotidien dans les domaines sportifs, sociaux, culturels et de loisirs. La vie associative constitue un outil essentiel pour le développement local et l'animation de la commune.

EN ROUTE POUR LES JEUX OLYMPIQUES ...

Le label Terre de Jeux 2024

Souhaitant que les Jeux Olympiques de 2024 soient célébrés sur l'ensemble du territoire français, le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques délivre un label aux collectivités, quelle que soit leur taille, qui souhaitent faire vivre la dynamique olympique sur leur territoire entre sport pour tous et sport de haut niveau.

Labellisée Terre de Jeux 2024, la commune de Vallons-de-l'Erdre organisera en 2024 :

- des olympiades inter-écoles,
- le relais de la flamme olympique, en partenariat avec la COMPA et le Comité olympique 2024.



Les olympiades inter-écoles

Mardi 4 juin, les écoles vallonnaises participeront à des olympiades. Cette journée est organisée conjointement par les services de la commune et les équipes enseignantes des écoles. Durant cette journée, les élèves participeront à une compétition inter-écoles autour d'ateliers sportifs animés par des associations vallonnaises et l'Animation Sportive Départementale.



Le relais de la flamme olympique

Mercredi 5 juin, Vallons-de-l'Erdre accueillera le passage de la Flamme Olympique. Un défilé sera organisé dans les rues de Saint-Mars-la-Jaille. Plusieurs relayeurs sélectionnés par le comité d'organisation et le mouvement sportif, les sponsors et partenaires des Jeux Olympiques ainsi que la commune porteront la flamme sur une distance d'environ 200 m chacun. Autour de cet événement, la commune a pour projet d'organiser un village olympique en partenariat avec les associations locales proposant un sport olympique. De nombreuses animations et autres surprises vous permettront de plonger dans l'univers des Jeux Olympiques de Paris 2024.

Le nom des porteurs et le circuit emprunté par la flamme ne peuvent pas encore être communiqués : ils seront dévoilés au cours du 1^{er} trimestre 2024.

En chiffres : le sport à Vallons-de-l'Erdre

+ de 20 disciplines sportives proposées sur la commune

5 complexes sportifs

5 terrains de football

11 675 € de subventions financières aux associations sportives en 2023



Les activités sportives que vous pouvez exercer sur Vallons-de-l'Erdre

Course à pied, marche, pêche, gymnastique, pétanque, danse, billard, activités aquatiques (natation, aquagym), tennis de table, cyclisme, football, multisports, fitness, Pilates, Zumba, judo, tir à l'arc, badminton, yoga, sophrologie, sport canin, musculation, rugby

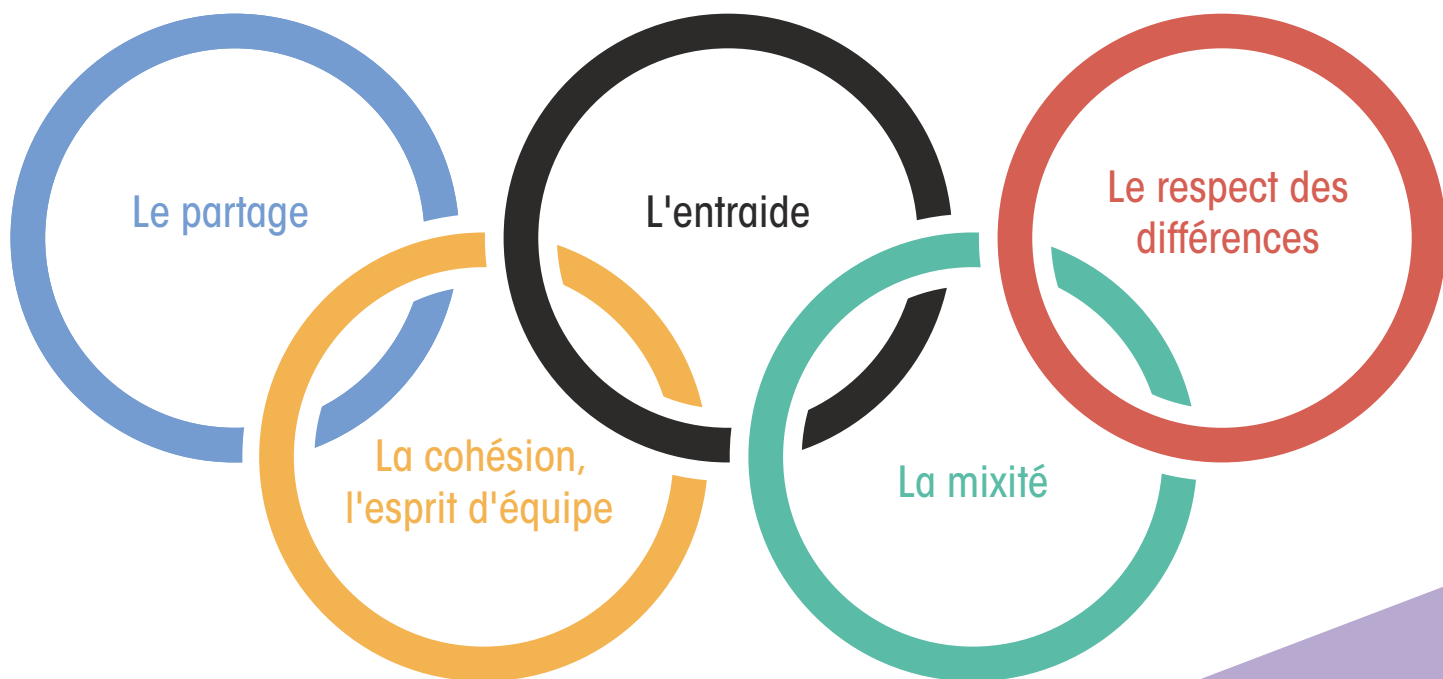
> Retrouvez la liste des associations sportives sur le guide pratique, le site internet et l'application IntraMuros

Les Jeux Olympiques au cœur du projet du pôle famille

Le projet 2023/2024 de l'accueil du mercredi : "Ensemble, en route pour les Jeux Olympiques"

Tout au long de l'année scolaire 2023/2024, les enfants de l'accueil du mercredi auront les yeux tournés vers les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Des activités sportives, culturelles et culinaires permettront de les sensibiliser à l'esprit sportif et aux valeurs olympiques.

Les valeurs prônées par le projet



Les objectifs pédagogiques

- Favoriser le développement personnel et l'autonomie de l'enfant
- Encourager la mixité chez l'enfant
- Développer les notions de tolérance, d'ouverture, de respect, de partage
- Développer les notions de civisme, de responsabilité et de citoyenneté
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique
- Acquérir les notions d'équipe et le respect des règles



Les actions

- Ambiance olympique : décoration des locaux
- Sensibilisation aux valeurs de l'olympisme et du paralympisme (causerie, rencontres, films...)
- Bricolage : création de la mascotte, de la flamme, des drapeaux, des médailles
- Vivre une journée olympique
- Journée intergénérationnelle sous le signe des Jeux Olympiques
- Découverte de différents sports (d'adresse, collectifs, d'opposition...)
- Défis en famille
- Activités autour de notre environnement proche (activités nature)
- Activités d'expression (danses...)
- Journée "Handi Day" en référence aux Jeux Paralympiques
- Etc.

SÉCURITÉ

Brigade de gendarmerie

La gendarmerie de Vallons-de-l'Erdre est associée à la gendarmerie de Riaillé. Vous pouvez contacter ou vous rendre à l'une ou l'autre en cas de besoin.

- **Gendarmerie de Vallons-de-l'Erdre** : le mardi de 8h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 14h à 18h et le dimanche de 15h à 18h
- **Gendarmerie de Riaillé** : le lundi de 14h à 18h, le mercredi de 8h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 14h à 18h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Vol ou perte de documents

En cas de vol de documents, vous devez dans un premier temps déclarer le vol en vous rendant dans un commissariat de police ou une gendarmerie. Un récépissé vous sera remis.

En cas de perte de documents, vous n'avez pas à vous rendre dans un commissariat de police ou une gendarmerie.

Le remplacement de chaque document doit faire l'objet d'une demande indépendante.

- Carte d'identité, passeport, carte électorale et livret de famille : auprès de la mairie.
- Permis de conduire et carte grise : via un téléservice disponible sur le site de l'ANTS (www.ants.gouv.fr).
- Carte Vitale : vous pouvez faire votre déclaration sur votre compte Ameli ou sur l'application Ameli et recevoir une nouvelle carte Vitale sous 2 semaines.

Brigade Numérique (pour toute situation non-urgente)

Échangez par messagerie instantanée avec un gendarme, qui répond 24h/24 et 7j/7 aux questions des usagers et peut accompagner vers les téléservices ou vers les unités territoriales.

> contacterlagendarmerie.fr

Application téléphonique « Ma Sécurité »

Disponible gratuitement sur les plateformes de téléchargement d'applications habituelles et sur l'ensemble des téléphones, l'application « Ma Sécurité » permet d'accompagner l'utilisateur vers la solution la plus adaptée à ses besoins. Elle offre une nouvelle possibilité d'être assisté par un gendarme, à toute heure de la journée.

Malveillance sur Internet

Je suis victime de spam électronique, piratage d'un compte, hameçonnage, rançongiciel, faux site de vente en ligne, fausse petite annonce...

> www.cybermalveillance.gouv.fr

Fraude à la carte bancaire

PERCEVAL : les internautes signalent en ligne un usage frauduleux de carte bancaire, après avoir fait opposition sur celle-ci, lorsqu'ils sont toujours en possession de leur carte. Un récépissé est délivré favorisant les démarches de remboursement auprès de sa banque.

> www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46526

Signalement sur Internet

Pédophilie et pédopornographie, racisme, antisémitisme, xénophobie, incitation à la haine raciale, ethnique et religieuse, terrorisme, escroquerie..., signaler un contenu suspect ou illicite avec PHAROS.

> www.internet-signalement.gouv.fr



Violences sexuelles et sexistes

- Signaler des faits de violences sexuelles ou sexistes, que vous soyez victime ou témoin ;
- Bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

> www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr

Pré-plainte en ligne

Déposer une plainte pour atteinte aux biens (vol, dégradation, escroquerie...) ou un fait discriminatoire (discrimination, diffamation, injure, provocation individuelle à la haine) dont l'auteur est inconnu. Un rendez-vous est ensuite fixé avec vous pour signer votre plainte.

> www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Prévention des cambriolages

Entreprises, commerçants, particuliers, si vous souhaitez des conseils pour la prévention des cambriolages, vous pouvez contacter la gendarmerie de Vallons-de-l'Erdre ou celle de Riaillé pour obtenir une analyse et des conseils de nos « correspondants sûreté ».

Opération tranquillité vacances

Il s'agit d'un formulaire à remplir sur le site www.Service-Public.fr signalant votre absence de votre domicile pour une période donnée (week-end, stage, vacances...). Ce formulaire est à déposer à la gendarmerie dont vous dépendez qui, au cours de ses patrouilles, portera une attention particulière à votre résidence.

Élections européennes

Vous allez être absent le jour du vote des élections européennes le 9 juin 2024 ? Vous pouvez charger un électeur de voter à votre place, dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devez faire une procuration de vote sur le site dédié.

> www.maprocuration.gouv.fr

Vigipirate

Pourquoi signaler une situation suspecte ?

En étant attentif à son environnement quotidien, chacun peut remarquer et signaler des faits, objets ou comportements pouvant indiquer un possible passage à l'acte. L'expérience a montré que de simples indices repérés par un passant ou par un voisin pouvaient permettre de prévenir une attaque terroriste.

Comment détecter une situation suspecte ?

Des incohérences apparaissent et vous pouvez les détecter. Faites appel à votre bon sens et à votre intuition. Vous devez savoir vous étonner de ces incohérences et vous demander si cela ne mérite pas un signalement. Il faut apprendre à être un observateur attentif de son environnement. Un individu sur le point de commettre un attentat manifesterait un comportement pouvant trancher avec son environnement : signes de peur, d'anxiété ou de dissimulation. Plusieurs individus peuvent également se préparer ensemble à passer à l'acte et avoir un comportement coordonné.

Comment réagir et signaler ?

Si vous êtes témoin d'un comportement suspect, restez discret. Observez et mémorisez des éléments objectifs qui pourraient être transmis à la police ou à la gendarmerie nationale (plaque d'immatriculation, modèle de véhicule, description précise des individus, direction de fuite, etc.). Pour que votre signalement puisse être utile aux forces de sécurité intérieure, les éléments objectifs que vous pourrez donner sont absolument essentiels.

> **Appelez les forces de sécurité intérieure au 17, 112 ou 114 (pour les personnes ayant des difficultés à entendre et à parler).**

NB : tous les services proposés par la gendarmerie sont gratuits.

Recrutement gendarmerie

12 000 gendarmes recrutés chaque année. Pourquoi pas vous ? Officier, sous-officier, gendarme adjoint volontaire, réserviste, retrouver toutes les informations sur le site www.lagendarmerierecrite.fr ou en contactant le Centre d'Information et de Recrutement (CIR) de la gendarmerie de Nantes au 02.40.20.24.24 ou en vous rendant sur place, du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 18h, à la caserne Lamoricière, sise 4, rue d'Allonville à Nantes 44000.

Contacts :

- Vallons-de-l'Erdre : 02.40.97.01.17
- Riaillé : 02.40.97.82.17

EN CAS D'URGENCE : le 17, le 112 ou le 114 (pour les personnes ayant des difficultés à entendre et à parler)



Centre d'Incendie et de Secours (CIS) de Saint-Mars-la-Jaille

Le samedi 25 novembre dernier a eu lieu, à Saint-Mars-la-Jaille, la traditionnelle fête de la Sainte-Barbe (1).
À cette occasion, lors de la cérémonie officielle, l'Adjudant-Chef Mickaël COUSIN a reçu la médaille d'argent pour 20 ans de service.

Le Sergent Benoît CHARLOIS et le Caporal Marina LETORT ont reçu la médaille de Bronze pour 10 ans de service.

1 sapeur a été promu au grade supérieur : Matthieu BIDAUD promu 1^{re} Classe.

1 recrue est venue compléter l'effectif du CIS : le Sapeur Stéphanie ROISSE.

2 cessations d'activité : le Caporal Véronique GUERIN après 21 ans de service et le Sapeur 2^e classe Emma KUNEGEL.



Les effectifs

● 20 sapeurs-pompiers opérationnels dont 2 femmes répartis comme suit : 8 sous-officiers, 6 caporaux, 5 sapeurs auxquels s'ajoutent 2 sapeurs-pompiers en double affectation : l'Adjudant-Chef Nicolas GUILLON (CIS Varades) et le Lieutenant François GUERIN (Groupement Nord). **Le Centre d'Incendie et de Secours de Saint-Mars-la-Jaille intervient sur certaines communes déléguées de Vallons-de-l'Erdre* (Bonnœuvre, Freigné, Maumusson, Saint-Mars-la-Jaille, Saint-Sulpice-des-Landes), Le Pin, Pannecé et Pouillé-les-Coteaux en 1^{er} appel.**

Le CIS est intervenu 379 fois en 2023 (contre 396 en 2022) :

- secours aux personnes : 271 (+29 en rapport à 2022),
- accidents de la route : 38 (-8 en rapport à 2022),
- incendies (2) : 62 (-33 en rapport à 2022),
- opérations diverses : 8 (-5 en rapport à 2022).

*Le Centre d'Incendie et de Secours de Candé intervient sur le secteur de Vritz

Malgré une légère baisse des interventions, l'activité opérationnelle reste soutenue avec des effectifs toujours en baisse. Nous assurons la majorité de nos interventions avec seulement 20 sapeurs-pompiers composés d'hommes et femmes volontaires qui s'investissent 24 /24 h aux services de la population.

Je remercie sincèrement nos familles, nos conjoints et enfants, qui supportent nos absences le soir, le week-end, pendant que nous sommes en intervention, en manœuvre ou en formation.

Je n'oublie pas, nos entreprises (Thievin, Aubret, Manitou, Toyota, Hervé, Laïta), qui libèrent nos sapeurs-pompiers pour les formations ou pour les interventions.

2023 a été source de nombreuses actions impliquant nos sapeurs-pompiers.

- opération 1€ reversé pour une galette des rois achetée en partenariat avec la boulangerie de l'Erdre qui a permis de récolter 1 200 € à l'œuvre des pupilles des Sapeurs-pompiers ;
- passation de commandement entre le Lieutenant François GUERIN et l'Adjudant-Chef Mickaël LETORT (3) ;
- réalisation d'une fresque dans le hall d'entrée du CIS ;
- réfection (peinture et sol) du CIS par nos actifs et retraités ;
- sensibilisation aux gestes de secours aux enfants de CM1/CM2 de l'école Sainte-Anne (Freigné) par le service civique du SDIS44 ;
- armement de 6 sapeurs-pompiers pour armer un engin incendie sur le site de Gesvrines à Nantes, dans le cadre de la coupe du Monde de rugby.

L'amicale et l'ensemble des sapeurs-pompiers de Saint-Mars-la-Jaille vous remercient pour l'accueil que vous leur avez réservé lors des tournées de calendriers et vous souhaitent une bonne et heureuse année 2024. ”

Le chef de centre, l'Adjudant-Chef Mickaël LETORT



Le SDIS recrute

2024 doit être l'année du recrutement, les effectifs baissent et se fragilisent surtout en journée la semaine pouvant impacter notre service de secours de proximité. Savez-vous que les sapeurs-pompiers volontaires sont des citoyens comme vous ?

Les conditions pour devenir pompier volontaire sont:

- avoir entre 16 et 50 ans ;
- être en bonne santé ;
- faire un peu de sport ;
- avoir un casier judiciaire B2 vierge ;
- être vacciné contre l'hépatite B ;
- habiter à moins de 6 minutes du CIS.

> **N'hésitez pas à nous contacter : 06.89.78.36.41 ou mickael.letort@sdis44.fr. Vous pouvez nous rencontrer tous les vendredis à 18h au centre de secours et nous suivre aussi sur le réseau social Facebook "pompiers de Saint Mars La Jaille"**

TARIFS COMMUNAUX 2024

Location de salles communales - DÉLIBÉRATION N°245/2023

BONNCEUVRE

| | COMMUNE | HORS COMMUNE |
|---|----------|--------------|
| SALLE DE LA FORÊT - GRANDE SALLE SANS CUISINE | | |
| Location à l'heure | 25,00 € | 37,50 € |
| Location à la demi-journée | 103,00 € | 154,50 € |
| Location à la journée/soirée | 187,00 € | 280,50 € |
| Location pour la (les) journée(s) suivante(s) | 93,50 € | 140,25 € |
| SALLE DE LA FORÊT - GRANDE SALLE AVEC CUISINE | | |
| Location à l'heure | 47,00 € | 70,50 € |
| Location à la demi-journée | 185,00 € | 277,50 € |
| Location à la journée/soirée | 294,00 € | 441,00 € |
| Location pour la (les) journée(s) suivante(s) | 147,00 € | 220,50 € |
| SALLE DE LA FORÊT - PETITE SALLE AVEC CUISINE | | |
| Location à l'heure | 25,00 € | 37,50 € |
| Location à la demi-journée | 87,00 € | 130,50 € |
| Location à la journée/soirée | 108,00 € | 162,00 € |
| Location pour la (les) journée(s) suivante(s) | 54,00 € | 81,00 € |
| LOCATION VAISSELLE (ASSIETTES, TASSES, VERRES ET COUVERTS) | | |
| Lot pour 50 personnes | 16,00 € | |
| Lot pour 100 personnes | 25,00 € | |

FREIGNÉ

| | COMMUNE | HORS COMMUNE |
|---|----------------------------------|--------------|
| MCL (MAISON COMMUNE DES LOISIRS) - GRANDE SALLE SANS CUISINE | | |
| Location à l'heure | 25,00 € | 37,50 € |
| Location à la demi-journée | 134,00 € | 201,00 € |
| Location à la journée/soirée | 244,00 € | 366,00 € |
| Location pour la (les) journée(s) suivante(s) | 122,00 € | 183,00 € |
| MCL - GRANDE SALLE AVEC CUISINE | | |
| Location à la demi-journée | 191,00 € | 286,50 € |
| Location à la journée/soirée | 300,00 € | 450,00 € |
| Location pour la (les) journée(s) suivante(s) | 150,00 € | 225,00 € |
| MCL - EXTENSION SANS CUISINE | | |
| Location à l'heure | 25,00 € | 37,50 € |
| Location à la demi-journée | 34,00 € | 51,00 € |
| Location à la journée/soirée | 59,00 € | 88,50 € |
| Location pour la (les) journée(s) suivante(s) | 29,50 € | 44,25 € |
| MCL - LOCATION RÉFRIGÉRATEUR/CONGÉLATEUR | | |
| Location 1 ^{re} journée/soirée | 25,00 € | |
| Location à partir de la 2 ^e journée/soirée | 12,50 € | |
| MCL - LOCATION VAISSELLE (ASSIETTES, TASSES, VERRES ET COUVERTS) | | |
| Lot pour 50 personnes | 16,00 € | |
| Lot pour 100 personnes | 25,00 € | |
| Plats, saladiers, brocs, carafons et corbeilles à pain | Gratuit si location de vaisselle | |
| COMPLEXE SPORTIF HENRI GASNIER | | |
| Location à la journée/soirée | 136,00 € | 204,00 € |
| SALLE ANNEXE DE LA MAIRIE DE FREIGNÉ | | |
| Location à l'heure | 25,00 € | 37,50 € |

MAUMUSSON

| | COMMUNE | HORS COMMUNE |
|--|--|--------------|
| SALLE SAINT-JOSEPH | | |
| Location à l'heure | 25,00 € | 37,50 € |
| Location à la demi-journée | 94,00 € | 141,00 € |
| Location à la journée/soirée | 170,00 € | 255,00 € |
| Location pour la (les) journée(s) suivante(s) | 85,00 € | 127,50 € |
| SALLE DU LAVOIR | | |
| Location à l'heure | 25,00 € | 37,50 € |
| Location à la demi-journée | 56,00 € | 84,00 € |
| Location à la journée/soirée | 102,00 € | 153,00 € |
| Location pour la (les) journée(s) suivante(s) | 51,00 € | 76,50 € |
| SALLE DES HÊTRES (uniquement aux associations) | | |
| Location à la journée/soirée | 181,00 € | |
| Location pour la (les) journée(s) suivante(s) | 90,50 € | |
| Utilisation des gradins avec montage et / ou démontage par l'association (totalité ou moitié des gradins), y compris déstockage et rangement, montant comprenant le passage d'un agent communal pour vérifier l'installation | 84,00 € | |
| Utilisation des gradins avec montage assuré par 2 agents communaux et contrôle de l'installation | 147,00 € | |
| Utilisation de la moitié des gradins avec montage assuré par 2 agents communaux et contrôle de l'installation | 111,00 € | |
| Utilisation des gradins avec démontage et rangement assuré par 2 agents communaux | 294,00 € | |
| Utilisation de la moitié des gradins avec démontage et rangement assuré par deux agents communaux | 221,00 € | |
| Transport vers un autre site (montage / démontage faits par les associations ou par la commune) | À la charge de l'association (dans tous les cas) | |
| ABRI DU PLAN D'EAU | | |
| Location avec électricité | 26,00 € | 39,00 € |
| Location sans électricité | Gratuité | |
| Location aux associations (avec ou sans électricité) | Gratuité | |

SAINT-SULPICE-DES-LANDES

| | COMMUNE | HORS COMMUNE |
|---|----------|--------------|
| SALLE DES LANDES | | |
| Location à l'heure | 25,00 € | 37,50 € |
| Location à la demi-journée | 81,00 € | 121,50 € |
| Location à la journée/soirée | 147,00 € | 220,50 € |
| Location pour la (les) journée(s) suivante(s) | 73,50 € | 111,25 € |
| SALLE DE SPECTACLES SAINT-CLÉMENT | | |
| Location à la journée/soirée | 180,00 € | 270,00 € |
| Location pour la (les) journée(s) suivante(s) | 90,00 € | 135,00 € |
| ANNEXE SALLE DE SPECTACLES SAINT-CLÉMENT | | |
| Location à l'heure | 25,00 € | 37,50 € |
| Location à la demi-journée | 55,00 € | 82,50 € |
| Location à la journée/soirée | 99,00 € | 148,50 € |
| Location pour la (les) journée(s) suivante(s) | 49,50 € | 74,25 € |
| SALLE DES PERMANENCES | | |
| Location avec électricité | 13,00 € | 19,50 € |

ESPACE CULTUREL PAUL GUIMARD

| | |
|--|--|
| Forfait du lundi au jeudi hors jours fériés et veilles de jours fériés | -25% |
| Location jour supplémentaire ou soirée supplémentaire (même configuration) | -50% (sur le prix du 2 ^{ème} jour) |
| BAR - 110 M² - VIN D'HONNEUR | |
| Commune - association communale | 98,00 € |
| Hors commune | 139,00 € |
| 1/4 DE SALLE ET BAR | |
| Commune | 287,00 € |
| Hors commune | 380,00 € |
| Association communale (une location par an) | 150,00 € |
| 1/4 DE SALLE, BAR ET CUISINE | |
| Commune | 408,00 € |
| Hors commune | 528,00 € |
| Association communale (une location par an) | 208,00 € |
| 1/2 SALLE ET BAR | |
| Commune | 367,00 € |
| Hors commune | 477,00 € |
| Association communale (une location par an) | 192,00 € |
| 1/2 SALLE, BAR ET CUISINE | |
| Commune | 522,00 € |
| Hors commune | 678,00 € |
| Association communale (une location par an) | 268,00 € |
| 3/4 SALLE ET BAR | |
| Commune | 446,00 € |
| Hors commune | 575,00 € |
| Association communale (une location par an) | 233,00 € |
| 3/4 SALLE, BAR ET CUISINE | |
| Commune | 640,00 € |
| Hors commune | 827,00 € |
| Association communale (une location par an) | 328,00 € |
| GRANDE SALLE ET BAR | |
| Commune | 545,00 € |
| Hors commune | 688,00 € |
| Association communale (une location par an) | 285,00 € |
| GRANDE SALLE, BAR ET CUISINE | |
| Commune | 777,00 € |
| Hors commune | 975,00 € |
| Association communale (une location par an) | 398,00 € |
| CUISINE SEULE | |
| Uniquement pour un professionnel | 230,00 € |
| PRESTATIONS DIVERSES | |
| Chambre froide | 26,00 € |
| Location de verres (les 100) | 26,00 € |
| Réservation veille de location pour installation de 14h à 17h - l'heure | 25,00 € |
| Intervention pour reconfiguration cloisons mobiles | 41,00 € |
| Installation du mobilier (forfait) | 156,00 € |
| Prestation nettoyage de la salle - l'heure | 47,00 € |
| PRESTATIONS TECHNIQUES | |
| Montage son et lumière - l'heure | 47,00 € |
| Montage son et lumière - l'heure (tarif associations) | 35,00 € |
| Présence du régisseur technique - l'heure | 47,00 € |
| Présence du régisseur technique - l'heure (tarif associations) | 35,00 € |
| TARIF SPÉCIAL RÉVEILLON SAINT-SYLVESTRE | |
| Organisateur professionnel de la commune | 918,00 € |
| Organisateur professionnel hors commune | 1 720,00 € |
| PÉNALITÉS | |
| Verre cassé (tarif à l'unité) | 1,20 € |
| Pénalités pour nettoyage insuffisant | 419,00 € |
| Pénalités dépassement horaires | 104,00 € |
| Pénalités perte badge | 35,00 € |
| FORFAIT UTILISATION GRADINS | |
| Commune et hors commune | 345,00 € |
| Associations communales | 170,00 € |

VRITZ

| | COMMUNE | HORS COMMUNE |
|--|----------|--------------|
| SALLE MARIE BRÉMONT (sans soirée dansante et limite horaire fixée à 23 h) | | |
| Location à l'heure | 25,00 € | 37,50 € |
| Location à la demi-journée | 82,00 € | 123,00 € |
| Location à la journée/soirée | 150,00 € | 225,00 € |
| Location pour la (les) journée(s) suivante(s) | 75,00 € | 112,50 € |
| SALLE DE L'ESCALE | | |
| Location à l'heure | 25,00 € | 37,50 € |
| Location à la demi-journée | 55,00 € | 82,50 € |
| Location à la journée/soirée | 99,00 € | 148,50 € |
| Location pour la (les) journée(s) suivante(s) | 49,50 € | 74,25 € |
| ESPACE DES ARDOISIÈRES - SALLE SANS CUISINE | | |
| Location à l'heure | 25,00 € | 37,50 € |
| Location à la demi-journée | 194,00 € | 291,00 € |
| Location à la journée/soirée | 350,00 € | 525,00 € |
| Location pour la (les) journée(s) suivante(s) | 175,00 € | 262,50 € |
| ESPACE DES ARDOISIÈRES - SALLE AVEC CUISINE | | |
| Location à la demi-journée | 251,00 € | 376,50 € |
| Location à la journée/soirée | 408,00 € | 612,00 € |
| Location pour la (les) journée(s) suivante(s) | 204,00 € | 306,00 € |

PERTE DE CLÉS

| | |
|---------------------|----------|
| Clés « sécurisées » | 170,00 € |
| Clés « ordinaires » | 57,00 € |

CAUTION DES SALLES (HORS ESPACE PAUL GUIMARD)

| | |
|--------------------------|----------|
| Nettoyage insuffisant | 200,00 € |
| Dégradations éventuelles | 600,00 € |

Location de salles communales

Concernant la location de salles communales pour les associations communales, une gratuité par an est accordée pour les manifestations à but lucratif, sauf pour la location de l'espace Paul GUIMARD. Si la manifestation se déroule sur plusieurs jours ou sur plusieurs week-ends, la gratuité est appliquée seulement pour le 1^{er} jour ; pour les jours suivants, l'association bénéficiera d'une réduction de 50 %. Pour les assemblées générales et les manifestations à but non lucratif, une salle peut être mise à disposition gratuitement. Le choix de la salle est fait en fonction du nombre de personnes attendu et des disponibilités.

Une plus-value de 50 % sur le montant total de la location est appliquée pour les locataires ne résidant pas sur la commune de Vallons-de-l'Erdre.

La location à l'heure est limitée à 3h consécutives, une demi-journée correspond à 5h de location et, au-delà, le tarif de la journée s'applique.

Une salle communale peut être mise à disposition gratuitement pour les rassemblements familiaux après sépulture ; le choix de la salle est fait en fonction du nombre de personnes attendu et sous réserve des disponibilités.

Les entreprises implantées sur la commune peuvent bénéficier de la mise à disposition gratuite d'une salle communale pour les actions de formation de leur personnel sous réserve des disponibilités.

Logements communaux

DÉLIBÉRATION N°245/2023

| | |
|---|----------|
| Logement meublé de la piscine hors charges | 315,00 € |
| Logement « Urgence » la semaine charges comprises | 59,00 € |

Divers

DÉLIBÉRATION N°245/2023

MINI-GOLF ET SWIN-GOLF

| MINI-GOLF (Saint-Mars-la-Jaille) | |
|---|---------|
| Enfant jusqu'à 16 ans | 2,20 € |
| Adulte | 4,30 € |
| Enfant en accueil de loisirs | 1,10 € |
| Personne hébergée en foyer spécialisé | 2,20 € |
| Perte balle | 2,20 € |
| Club endommagé | 33,00 € |
| SWIN-GOLF (Saint-Sulpice-des-Landes) | |
| Mise à disposition club (chèque caution par club) | 86,00 € |
| Balle l'unité | 2,40 € |
| Balles par 4 | 5,70 € |

ACTIVITÉS COMMERCIALES

| MARCHÉ, COMMERCE ET COMMERCE AMBULANTS | |
|--|--------|
| Commerçant abonné (marché) - le mètre linéaire | 0,80 € |
| Commerçant passager (marché) - le mètre linéaire | 0,90 € |
| Commerce ambulant occupant le domaine public par plage horaire de présence (avec ou sans branchement électrique) | 5,80 € |
| Implantation de terrasse au mètre carré par mois | 1,20 € |

PHOTOCOPIES

| PHOTOCOPIES PARTICULIERS | |
|--|---------|
| Noir et blanc recto format A4 | 0,40 € |
| Noir et blanc recto/verso format A4 | 0,50 € |
| Noir et blanc recto format A3 | 0,50 € |
| Noir et blanc recto/verso format A3 | 0,60 € |
| Couleur recto format A4 | 1,00 € |
| Couleur recto/verso format A4 | 1,40 € |
| Couleur recto format A3 | 1,40 € |
| Couleur recto/verso format A3 | 1,90 € |
| PHOTOCOPIES ASSOCIATIONS | |
| Noir et blanc (* <i>gratuit si papier fourni</i>) | 0,40 €* |
| Couleur recto | 1,00 € |

MATÉRIEL

| | |
|--|----------|
| Tribune mobile 60 places (par jour)* | 70,00 € |
| Grille d'exposition (par jour)* | 1,20 € |
| Barrière métallique (par jour)* | 1,20 € |
| Praticable* | 6,90 € |
| Gobelet réutilisable non restitué ou cassé | 1,00 € |
| Percolateur pour les associations (*caution de 80,00€) | Gratuit* |

* *Gratuité pour les associations communales*

BOIS DÉCHIQUETÉ

| BOIS DÉCHIQUETÉ | |
|-----------------|---------|
| Le mètre cube | 32,00 € |

Urbanisme

JARDIN COMMUNAL - DÉLIBÉRATION N°245/2023

| | |
|-----------------------------------|--------|
| Jardin communal au m ² | 0,30 € |
|-----------------------------------|--------|

Concessions cimetières et columbariums

DÉLIBÉRATION N°245/2023

| | | |
|--|--------------------------|---------|
| Concession funéraire - Adulte (2 m ²) | 15 ans | 200 € |
| | 30 ans | 300 € |
| Concession funéraire - Enfant (1 m ²) | 15 ans | 100 € |
| | 30 ans | 150 € |
| Concession funéraire adulte (2 m ²) avec caveau 2 places | 15 ans | 1 500 € |
| | 30 ans | 1 600 € |
| Concession funéraire adulte (2 m ²) avec caveau 3 places | 15 ans | 2 080 € |
| | 30 ans | 2 180 € |
| Columbarium | 15 ans | 306 € |
| | 30 ans | 510 € |
| Terrain avec cave-urne fourni | 15 ans | 306 € |
| | 30 ans | 510 € |
| Cave-urne - fourniture de la plaque | À la charge des familles | |
| Plaque cinéraire avec gravure (jardin du souvenir et columbarium) | 100 € | |

Enfance - jeunesse

ACCUEIL DU MERCREDI EN PÉRIODE SCOLAIRE/ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES (HORS PÉRICENTRE)

| QUOTIENT FAMILIAL | ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES (HORS PÉRICENTRE) <small>Délibération n° 255/2023</small> | | | |
|-----------------------------|--|-------------------------|---------------------|---------------------|
| | Demi-journée sans repas | Demi-journée avec repas | Journée avec repas* | Semaine avec repas* |
| ≤ à 400 € | 3,23 € | 7,33 € | 9,75 € | 47,72 € |
| De 401 € à 500 € | 3,79 € | 7,46 € | 10,32 € | 50,47 € |
| De 501 € à 600 € | 4,36 € | 8,01 € | 10,88 € | 50,79 € |
| De 601 € à 700 € | 4,68 € | 8,36 € | 11,45 € | 53,42 € |
| De 701 € à 800 € | 5,03 € | 8,68 € | 12,57 € | 58,66 € |
| De 801 € à 900 € | 5,37 € | 9,03 € | 13,14 € | 61,30 € |
| De 901 € à 1 000 € | 5,51 € | 9,18 € | 13,76 € | 64,23 € |
| De 1 001 € à 1 100 € | 6,08 € | 9,73 € | 14,89 € | 68,07 € |
| De 1 101 € à 1 200 € | 6,66 € | 10,32 € | 16,07 € | 73,42 € |
| De 1 201 € à 1 300 € | 6,68 € | 10,34 € | 16,09 € | 73,51 € |
| De 1 301 € à 1 400 € | 6,70 € | 10,36 € | 16,11 € | 73,62 € |
| De 1 401 € à 1 500 € | 6,73 € | 10,38 € | 16,13 € | 73,71 € |
| ≥ à 1 501 € | 6,75 € | 10,42 € | 16,15 € | 73,83 € |
| Petit déjeuner (facultatif) | 0,78 € | | | |

* *Tarifs majorés de 2,00 € par jour pour les enfants domiciliés hors communes de Vallons-de-l'Erdre et de Le Pin pour les tarifs à la journée et à la semaine*

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE AVANT ET APRÈS LA CLASSE / PÉRICENTRE DU MERCREDI EN PÉRIODE SCOLAIRE ET PÉRICENTRE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES ET RESTAURATION SCOLAIRE

| QUOTIENT FAMILIAL | ACCUEIL PÉRISCOLAIRE avant et après la classe | RESTAURATION SCOLAIRE Prix du repas - Délibération n° 255/2023 | |
|---|--|---|--|
| | Tarif au 1/4 d'heure Délibération n° 255/2023 | Enfants domiciliés à Vallons-de-l'Erdre et / ou scolarisés en classe ULIS-école | Enfants non domiciliés à Vallons-de-l'Erdre et non scolarisés en classe ULIS-école |
| ≤ à 400 € | 0,14 € | 1,00 € | 1,00 € |
| De 401 € à 500 € | 0,19 € | 1,00 € | 1,00 € |
| De 501 € à 600 € | 0,26 € | 3,11 € | 3,73 € |
| De 601 € à 700 € | 0,33 € | 3,22 € | 3,86 € |
| De 701 € à 800 € | 0,39 € | 3,32 € | 3,98 € |
| De 801 € à 900 € | 0,45 € | 3,44 € | 4,12 € |
| De 901 € à 1 000 € | 0,50 € | 3,54 € | 4,24 € |
| De 1 001 € à 1 100 € | 0,56 € | 3,61 € | 4,34 € |
| De 1 101 € à 1 200 € | 0,62 € | 3,66 € | 4,40 € |
| De 1 201 € à 1 300 € | 0,67 € | 3,72 € | 4,46 € |
| De 1 301 € à 1 400 € | 0,73 € | 3,77 € | 4,52 € |
| De 1 401 € à 1 500 € | 0,80 € | 3,83 € | 4,60 € |
| ≥ à 1 501 € | 0,87 € | 3,88 € | 4,66 € |
| Petit déjeuner (facultatif) | 0,78 € | | |
| Goûter* (uniquement pour l'accueil périscolaire avant et après la classe - obligatoire - tarif unique) | 0,55 € | | |
| Dépassement de l'horaire de fermeture de l'accueil périscolaire - tarif unique pour tout quart d'heure commencé | 5,55 € | | |
| Panier repas fourni par la famille pour enfant allergique (avec PAI**) | | | 1,11 € |
| Tarif pour un repas pris non commandé dans les délais | | | 5,55 € |

*Goûter inclus dans les tarifs de l'accueil du mercredi en période scolaire et de l'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires

**PAI : Projet d'Accueil Individualisé mis en place lorsque la scolarité d'un élève, notamment en raison d'un trouble de santé invalidant (pathologies chroniques, intolérances alimentaires, allergies...) nécessitant un aménagement tel qu'un régime alimentaire particulier.

MINI-CAMPS

| QUOTIENTS FAMILIAUX | SÉJOURS Délibération n° 085/2023 | | |
|----------------------|-------------------------------------|----------|----------|
| | 2 JOURS* | 3 JOURS* | 5 JOURS* |
| ≤ à 400 € | 29,83 € | 45,89 € | 76,47 € |
| De 401 € à 500 € | 31,83 € | 49,04 € | 81,72 € |
| De 501 € à 600 € | 33,83 € | 52,20 € | 86,97 € |
| De 601 € à 700 € | 35,85 € | 55,35 € | 92,23 € |
| De 701 € à 800 € | 37,85 € | 58,50 € | 97,49 € |
| De 801 € à 900 € | 43,02 € | 65,81 € | 108,55 € |
| De 901 € à 1 000 € | 48,18 € | 72,27 € | 119,60 € |
| De 1 001 € à 1 100 € | 53,34 € | 79,15 € | 130,65 € |
| De 1 101 € à 1 200 € | 58,50 € | 86,03 € | 141,70 € |
| De 1 201 € à 1 300 € | 62,21 € | 92,22 € | 152,08 € |
| De 1 301 € à 1 400 € | 65,91 € | 97,99 € | 162,47 € |
| De 1 401 € à 1 500 € | 69,60 € | 103,97 € | 172,85 € |
| ≥ à 1 501 € | 73,29 € | 109,95 € | 183,24 € |

*Tarifs majorés de 2,00 € par jour pour les enfants domiciliés hors communes de Vallons-de-l'Erdre et de Le Pin pour les tarifs à la journée et à la semaine

ACTIVITÉS PROPOSÉES AUX ADOLESCENTS

| QUOTIENT FAMILIAL | ANIMATION JEUNESSE PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES Délibération n° 255/2023 | | | |
|---------------------------------|---|----------|----------|----------|
| | Tarif 1* | Tarif 2* | Tarif 3* | Tarif 4* |
| ≤ à 400 € | 1,06 € | 2,12 € | 3,18 € | 5,30 € |
| De 401 € à 500 € | 1,11 € | 2,23 € | 3,34 € | 5,57 € |
| De 501 € à 600 € | 1,17 € | 2,33 € | 3,50 € | 5,83 € |
| De 601 € à 700 € | 1,22 € | 2,44 € | 3,66 € | 6,10 € |
| De 701 € à 800 € | 1,27 € | 2,54 € | 3,82 € | 6,36 € |
| De 801 € à 900 € | 1,38 € | 2,76 € | 4,13 € | 6,89 € |
| De 901 € à 1 000 € | 1,48 € | 2,97 € | 4,45 € | 7,42 € |
| De 1 001 € à 1 100 € | 1,59 € | 3,18 € | 4,77 € | 7,95 € |
| De 1 101 € à 1 200 € | 1,70 € | 3,39 € | 5,09 € | 8,48 € |
| De 1 201 € à 1 300 € | 1,80 € | 3,60 € | 5,41 € | 9,01 € |
| De 1 301 € à 1 400 € | 1,91 € | 3,82 € | 5,72 € | 9,54 € |
| De 1 401 € à 1 500 € | 2,01 € | 4,03 € | 6,04 € | 10,07 € |
| ≥ à 1 501 € | 2,12 € | 4,24 € | 6,36 € | 10,60 € |
| Adhésion annuelle à l'animation | 5,30 € | | | |

| QUOTIENT FAMILIAL | ANIMATION JEUNESSE PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES Délibération n° 255/2023 | | |
|---------------------------------|---|----------|----------|
| | Tarif 5* | Tarif 6* | Tarif 7* |
| ≤ à 400 € | 6,36 € | 7,95 € | 9,54 € |
| De 401 € à 500 € | 6,68 € | 8,35 € | 10,01 € |
| De 501 € à 600 € | 7,00 € | 8,75 € | 10,49 € |
| De 601 € à 700 € | 7,31 € | 9,15 € | 10,97 € |
| De 701 € à 800 € | 7,63 € | 9,54 € | 11,44 € |
| De 801 € à 900 € | 8,27 € | 10,34 € | 12,40 € |
| De 901 € à 1 000 € | 8,90 € | 11,13 € | 13,35 € |
| De 1 001 € à 1 100 € | 9,54 € | 11,93 € | 14,31 € |
| De 1 101 € à 1 200 € | 10,18 € | 12,72 € | 15,26 € |
| De 1 201 € à 1 300 € | 10,81 € | 13,52 € | 16,21 € |
| De 1 301 € à 1 400 € | 11,45 € | 14,31 € | 17,17 € |
| De 1 401 € à 1 500 € | 12,08 € | 15,11 € | 18,12 € |
| ≥ à 1 501 € | 12,72 € | 15,90 € | 19,08 € |
| Adhésion annuelle à l'animation | 5,30 € | | |

*Tarifs majorés de 2,00 € par jour pour les enfants domiciliés hors communes de Vallons-de-l'Erdre et de Le Pin pour les tarifs à la journée et à la semaine

Vie intercommunale

Les vœux de nos représentants

Jean-Claude RAUX vous adresse ses vœux.



Chers habitantes et habitants,

J'entends et partage nombre de vos remarques depuis juin 2022. Beaucoup de choses se disent sur l'Assemblée Nationale, mais finalement le quotidien de cette institution est souvent loin du tumulte de l'hémicycle. Car tous les jours à Paris, entre les auditions, les rencontres, le travail en commission et les réponses aux sollicitations, les sujets sont aussi nombreux que variés et nos 2 missions (écrire la loi et contrôler l'action du gouvernement) ne laissent pas beaucoup de répit.

Mais il n'y a pas que Paris et être député d'une circonscription qui couvre plus d'un tiers de la superficie de la Loire-Atlantique est une tâche aussi exigeante que passionnante ! Je m'y emploie avec mon équipe et avec le plus grand sérieux en m'efforçant de répondre à vos demandes et inquiétudes, mais aussi de proposer des solutions à l'Assemblée Nationale. Ainsi les enjeux liés à la santé, l'éducation, le climat, l'eau et la jeunesse m'occuperont encore au quotidien cette année.

Je porte cet espoir de territoires ruraux vivants, innovants mais dont je sais qu'ils sont également en proie aux incertitudes face aux difficultés de notre société. Je continuerai à arpenter la 6^e circonscription et à me nourrir de toutes les rencontres faites sur le terrain. Je sais pouvoir m'appuyer sur le dévouement de vos élus locaux : maires, adjoint(e)s, conseillers et conseillères. Je profite de ce bulletin pour redire toute ma reconnaissance de leur engagement au service de nos communes, face aux enjeux auxquels ils et elles sont confronté(e)s. C'est un rôle ingrat parfois, intéressant toujours, qui demande beaucoup de temps, de compétences et d'énergie.

Avec ma suppléante, Nadine LUCAS et mon équipe, nous restons à votre disposition. J'espère avoir le plaisir de vous croiser à l'occasion des cérémonies de vœux en début d'année.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une heureuse année 2024 à vous et vos familles.

Jean-Claude RAUX

Député de la 6^e circonscription de Loire-Atlantique

Leïla THOMINIAUX et Rémy ORHON vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette année 2024

L'année 2023 a été marquée par une mobilisation importante pour maintenir les urgences et la salle d'accouchement du Centre Hospitalier Erdre et Loire. Au cours de ces dernières années, l'état de santé de l'hôpital public et plus globalement de notre système de soins accessible à toutes et tous, se dégrade à grande vitesse. Plus que jamais nous avons besoin d'une politique solidaire et équitable, indispensable pour construire une société apaisée et plus juste.

La population aspire à plus de justice sociale. Les territoires ruraux ont le droit d'avoir des services publics de proximité. Alors que la population augmente sur notre territoire ainsi que les besoins, leur maintien est indispensable.

Comment répondre aux défis sociaux et économiques lorsque l'urgence climatique est présente ? Le Département porte ce sujet au quotidien. Il travaille avec les communes pour repenser l'aménagement urbain en limitant l'artificialisation des sols. Il renforce les services publics et les équipements (PMI, collèges, espaces départementaux des solidarités, hébergement pour les mineurs de la protection de l'enfance...).

Nous continuerons de porter ces ambitions pour 2024.

Bonne et heureuse année !



Leïla THOMINIAUX et Rémy ORHON
Conseillers départementaux du canton d'Ancenis

Communauté de Communes du Pays d'Ancenis

2023, une année riche pour la COMPA



©COMPA/Nathalie GAUTIER

Le bureau communautaire de la COMPA composé de Maurice PERRION, président, des 15 vice-présidents et de 2 conseillers délégués.

Aperçu de l'actualité 2023 de la Communauté de communes du Pays d'Ancenis (Liste non exhaustive)

Des évènements phares

- **Forum des métiers - 20 et 21 janvier** : 110 entreprises et établissements scolaires présents, 2 400 scolaires le vendredi et 2 000 visiteurs le samedi
- **L'Entreprise parle aux jeunes - 6 au 17 mars** : près de 850 élèves ont visité environ 40 entreprises du territoire.
- **Festival Harpes au Max - du 11 au 14 mai** : plus de 50 concerts assurés par une centaine de harpistes de 15 nationalités sur 17 communes du Pays d'Ancenis
- **Raid Loire en Famille - 11 juin** : 100 duos présents pour une journée sportive sur le secteur de Riaillé
- **Team&Run - 30 juin** : l'évènement sportif des entreprises du Pays d'Ancenis a rassemblé 1 350 coureurs issus de 151 entreprises du territoire
- **Eco R'aide - du 5 au 7 juillet** : 80 jeunes de 13 à 17 ans présents à l'évènement sportif et éco-citoyen sur le secteur de Couffé
- **Rencontre Sport Santé Seniors - 5 octobre** : une centaine de seniors ont participé aux ateliers sportifs et santé à Vallons-de-l'Erdre
- **Lancement des prix littéraires - 7 octobre** : 12^e édition du prix Lire en Pays d'Ancenis à Loireauxence et ouverture du prix BD du Pays d'Ancenis en partenariat avec l'association Ancenis BD et l'espace culturel Leclerc d'Ancenis-Saint-Géréon
- **20^e édition du festival Ce soir, je sors mes parents - 20 au 22 octobre** : sur les communes de Vallons-de-l'Erdre et Le Pin, 2 300 spectateurs dont 850 élèves
- **Semaine de l'industrie - 27 novembre au 3 décembre** : parcours de visites d'entreprises industrielles soit à destination des scolaires du Pays d'Ancenis, soit à destination de personnes en recherche d'emploi

Des actions marquantes

- Mise en place de la billetterie en ligne pour le centre aquatique Jean BLANCHET
- Début des travaux de l'aire d'accueil des gens du voyage à Ligné et mise en service de l'aire de grands passages à Ancenis-Saint-Géréon
- Réunions publiques dans le cadre de la révision générale du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- Mise en service de la station d'épuration de Mésanger
- Mise en service des giratoires à la zone d'activités de l'Hermitage et à l'Espace 23 à Ancenis-Saint-Géréon
- Renouvellement des six parcours permanents d'orientation sur le Pays d'Ancenis
- Théâtre forum : plus de 1 000 élèves sensibilisés au harcèlement et aux maltraitances en milieu scolaire
- Ouverture du nouvel Espace Entreprendre en Pays d'Ancenis, zone d'activités de l'Aéropôle à Ancenis-Saint-Géréon
- Signature du Contrat Territorial Eau du bassin versant Hâvre, Grée et affluents de la Loire en Pays d'Ancenis 2023-2025
- Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) : 19 candidats formés au Centre aquatique Jean BLANCHET pendant 9 jours, environ 80 % de réussite à l'examen

À noter déjà pour 2024

- Fusion de la commune de Saint-Sigismond avec Ingrandes-Le-Fresne-sur-Loire et intégration au Pays d'Ancenis
- Passage de la Flamme Olympique le 5 juin sur le Pays d'Ancenis à Ligné, Ingrandes-Le Fresne-sur-Loire et Vallons-de-l'Erdre



Toute l'actualité du Pays d'Ancenis sur www.pays-ancenis.com et sur les réseaux sociaux

Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA)
Centre administratif « Les Ursulines »
CS 50 201 - 44 156 Ancenis-Saint-Géréon cedex
Tél. : 02.40.96.31.89



Bénévoles

Vous pouvez devenir bénévole dans les bibliothèques de Vallons-de-l'Erdre pour assurer les ouvertures, participer à la couverture des livres, aux animations, etc. Les conditions : avoir plus de 16 ans, savoir utiliser un ordinateur et avoir le sens de l'accueil. Vous serez formé afin d'être à l'aise dans les tâches que vous souhaitez accomplir.

> **Contact : 02.40.97.37.26.**



Bibliothèque Porte Plume - Bonnœuvre

- Mercredi : 16h30 - 17h30
- Vendredi : 17h - 18h30

Bibliothèque - Freigné

- Mardi : 16h45 - 18h15
- Mercredi : 16h30 - 17h30
- Dimanche : 10h30 - 12h

Bibliothèque - Maumusson

- Mercredi : 16h30 - 18h30
- Dimanche : 10h - 12h

**Bibliothèque Les Mots Passant
Saint-Mars-La-Jaille**

- Mardi : 10h - 12h
- Mercredi : 10h - 12h / 15h - 18h
- Vendredi : 17h30 - 19h
- Samedi : 10h - 12h
- Dimanche (hors vacances scolaires) : 10h - 12h

**Bibliothèque Des landes à Prévert
Saint-Sulpice-des-Landes**

- Mercredi : 10h30 - 12h

Le réseau Biblio'fil de la COMPA

La COMPA pilote le réseau des 27 bibliothèques du territoire regroupées sous le nom de Biblio'fil.

Une multitude de services sont proposés dans chaque bibliothèque comme le wifi gratuit, le service de navette pour emprunter et rendre des documents dans n'importe quelle bibliothèque... De plus, l'abonnement est gratuit pour les habitants et élèves du Pays d'Ancenis. Chaque année, plus de 400 animations sont organisées comme le prix Lire en Pays d'Ancenis, des rencontres d'auteurs/illustrateurs, des ateliers créatifs, des heures du conte, des ateliers numériques avec l'Espace Multimédia... Cette année, le fil rouge "Bonheurs simples et petits trésors" est inspiré de l'illustratrice Delphine PERRET.

> **Pour tout savoir sur l'actualité des bibliothèques, rendez-vous sur www.bibliofil.pays-ancenis.fr ou la page Facebook du réseau Biblio'fil.**



Loup y-es-tu ?

Les bibliothèques de Vallons-de-l'Erdre et de Le Pin accueillent dans leurs murs, depuis le 18 octobre, 6 chasses au trésor créées sur mesure qui vous emmènent au milieu des loups, dans l'univers du conte, mais revisité dans le monde actuel. Un grand écart amusant et étonnant !

- Par équipe de 2 ou 3 et munis d'un smartphone, les joueurs doivent résoudre des énigmes parfois matérielles, le plus souvent numériques.
- Au moyen de QR code, ils accèdent à des jeux, des puzzles, des rébus, des codes qu'il faut résoudre pour passer à l'énigme suivante.
- Le jeu s'adresse à tous les publics (à partir de 8 ans, accompagné d'adulte).

Ces jeux ont été mis en place à l'occasion des 20 ans du festival Ce soir je sors mes parents et sont destinés à être pérennes dans les bibliothèques. Ils sont accessibles aux heures d'ouverture des bibliothèques de Bonnœuvre, Freigné, Le Pin, Maumusson, Saint-Mars-la-Jaille et Saint-Sulpice-des-Landes.

> **Wifi gratuit dans les bibliothèques.
Renseignements au 02.40.97.37.26**

Vie scolaire

Les projets des écoles

École maternelle Jules FERRY [Saint-Mars-la-Jaille]

📖 L'école accueille 66 élèves répartis en 3 classes.

- **Classe de TPS/PS** avec Carole JOLY (enseignante et directrice de l'école maternelle), Angélique TOURNEUX (ATSEM) et Marie FAUGIER (enseignante, un lundi sur 3 pour la décharge de direction)
- **Classe de MS** avec Mélanie BREHIER (enseignante), Gaëlle GUILLOUX (ATSEM) et Marie FAUGIER (enseignante en complément de service le jeudi).
- **Classe de GS** avec Manuella MANEYROL (enseignante), Nathalie GUILLET (ATSEM) et Marie FAUGIER (enseignante en complément de service le mardi et un lundi sur 3).
- Anaïs AUBIN et Noémie BERNARD, 2 volontaires en service civique, sont arrivées à l'école le 1^{er} septembre pour une mission de 10 mois:

Pour l'année scolaire 2023/2024

- Le projet pédagogique de l'école maternelle s'articule autour de l'acquisition du lire, écrire, compter et le respect d'autrui, du renforcement de l'éducation artistique et des codes donnés aux élèves pour réussir. À partir d'un thème commun avec l'école élémentaire : les jeux olympiques.
- Les élèves de GS ont débuté une 1^{ère} phase d'entraînement à la piscine Alexandre BRAUD de Saint-Mars-la-Jaille.
- Le vendredi 20 octobre les élèves des classes de PS et MS sont allés voir un spectacle à la MCL (Freigné) "Souffle". Les élèves ont eu une intervention avec la danseuse avant.
- La classe de MS/GS participe à l'itinéraire danse avec la danseuse autour du spectacle "Souffle".
- La semaine de la maternelle a eu lieu du 27 novembre au 1^{er} décembre 2023, intitulée "Bien dans mon corps, bien dans ma tête. Prêt pour apprendre et grandir à l'école maternelle".
- Les GS ont bénéficié de Musique et danse à l'école avec l'intervention d'une danseuse pendant 13 séances de novembre et décembre.
- Les élèves de MS et GS participeront à "École et cinéma" et iront voir une sélection de films au cinéma Jeanne d'Arc de Saint-Mars-la-Jaille.
- Les 3 classes participent au Prix Fabulivre. Une sélection de 5 albums pour les TPS/PS et une autre série de 5 albums pour les MS et GS. Un vote final désignera l'album qui a été le plus apprécié dans chaque classe.
- Un accueil est prévu à la bibliothèque Les Mots Passant pour les classes de TPS/PS et MS au mois de mars/avril. Un projet est mené autour de la découverte d'Emilie VAST pour les GS.
- Une sortie pour l'école est en cours d'étude, autour du thème des jeux olympiques, elle devrait avoir lieu au cours du mois de mai ou juin.
- Une fête d'école aura lieu à la fin du mois de juin avec l'école élémentaire dans la cour de l'école.



Rentrée 2024

Afin de préparer la rentrée 2024 dans les meilleures conditions, nous invitons les parents qui désirent inscrire leurs enfants nés en 2021 pour les PS et jusqu'en mars 2022 pour les TPS (places pour les TPS limitées), à se faire connaître dès le mois de février 2024 à l'école maternelle en téléphonant à Carole JOLY, directrice, pour une visite de l'école (ne pas hésiter à laisser un message avec vos coordonnées téléphoniques) ou en mairie.

Se présenter en mairie, muni des pièces suivantes :

- le livret de famille,
- le carnet de santé avec vaccinations à jour.

À l'issue de cette démarche, la mairie délivre un certificat d'inscription pour l'école, puis prendre rendez-vous avec la directrice, pour valider l'inscription et visiter l'école.

Carole JOLY, Directrice

Coordonnées :

Carole JOLY, Directrice

Tél. : 02.40.97.01.41

Mail : ce.0440863z@ac-nantes.fr

École élémentaire Jules FERRY [Saint-Mars-la-Jaille]

📢 L'école accueille 127 élèves répartis sur 6 classes (dont un dispositif ULIS-école).

2 jeunes sont volontaires en mission de service civique : Lukas et Mattys aident tous les enfants et les enseignants dans les différents projets pédagogiques et facilitent en particulier l'inclusion des élèves en situation de handicap. Les élèves travaillent cette année en particulier sur le thème du sport et des Jeux Olympiques.

Quelques exemples de projets pédagogiques pour 2023-2024

- Projet musique avec un intervenant pendant 12 séances pour les 2 classes de CM1/CM2
- Intervention de l'infirmière scolaire sur différents thèmes selon les classes (l'hygiène, le sommeil, l'alimentation, les compétences psycho-sociales, la puberté pour les CM2)
- Poursuite du projet de prévention contre le harcèlement, en partenariat avec la bibliothèque (pour les CM B) et avec l'association Les mots libres (du CE2 au CM2)
- Projets avec la bibliothèque (effets spéciaux au cinéma pour les CM A).
- Cinéma : tous les élèves iront cette année au Cinéma Jeanne d'Arc pour voir 1 ou 2 films en lien avec le thème de l'année.
- Rallyes-lectures sur le thème du sport et des Jeux Olympiques
- Semaine de la Presse
- Visites commentées avec la COMPA, expositions au MAT de Montrelais et Ancenis-Saint-Géréon.
- Spectacles à l'espace Paul GUIMARD (un pour chaque classe)
- Projets de sécurité routière : permis piéton avec la gendarmerie pour les CE2, attestation du Savoir Rouler à Vélo pour les CM1/CM2 avec une sortie à vélo
- Sortie de fin d'année au Puy du Fou pour toutes les classes



Rentrée 2024

Pour les inscriptions des élèves à l'école élémentaire en septembre 2024, deux cas de figures :

- votre enfant passe de l'école maternelle Jules FERRY (GS) à l'école élémentaire Jules FERRY (CP) :

> la mairie vous demandera (via le cahier de votre enfant) si vous désirez l'inscription de manière automatique, vous n'aurez pas besoin de refaire un dossier d'inscription ;

- votre enfant sera scolarisé pour la 1^{re} fois au sein du groupe scolaire Jules FERRY :
> se présenter en mairie, munis des pièces suivantes : le livret de famille, le carnet de santé avec vaccinations à jour. À l'issue de cette démarche, la mairie délivre un certificat d'inscription pour l'école.

Dans les deux cas, prendre rendez-vous avec la directrice de l'école, Nadine DHION, pour valider l'inscription et visiter l'école.

Coordonnées :
Nadine DHION, Directrice
Tél. : 02.40.97.00.21

Nadine DHION, Directrice

École du Dauphin [Vritz]

📢 2023-2024, année sportive à l'école du Dauphin

L'école accueille 57 élèves répartis en 3 classes.

Pour les 3 classes

- Des parcours adaptés à la bibliothèque de Saint-Mars-la-Jaille
- Une séance de cinéma par trimestre au cinéma Jeanne D'Arc
- Dans le cadre du festival « Ce soir, je sors mes parents » : spectacle « Souffle ! » pour la classe maternelle. « L'abécédaire » pour la classe de CP/CE1 et « Fenix » pour les CE2/CM1/CM2.
- Prix Fabulivres
- Découverte du judo au dojo de Saint-Mars-la-Jaille
- Séances d'équitation aux Écuries de Mandy à Le Pin
- Cuisine mensuelle
- Olympiades en fin d'année avec un pique-nique

Pour les élèves de la grande section au CM2

- Natation à la piscine Alexandre BRAUD en septembre/octobre
- Cross du collège Louis PASTEUR de Saint-Mars-la-Jaille

Pour la classe de maternelle et la classe de CP/CE1

- 8 séances de danse avec Caroline RORTAIS dans le cadre de « Musique et Danse » : le thème est l'abécédaire.
- Une journée sportive à la Turmelière : escalade, randonnée autour du château et parcours gymnique pour la classe maternelle. En attente d'une date.

Pour les classes de CP/CE1 et de CE2/CM1/CM2

- Les concours Koala pour les CP/CE1 et Kangourou pour les CE2/CM1/CM2 : concours national de mathématiques avec un travail autour de la logique et la réflexion.
- Une journée au lac de Vioreau : tir à l'arc, escalade, environnement-sarbacane, course d'orientation.

À noter que les projets sont en cours de construction : certains ne sont pas encore finalisés.

Rentrée 2024

- Les inscriptions à l'école du Dauphin pour la rentrée des classes de septembre 2024 se feront à partir du lundi 11 mars 2024. Merci d'inscrire vos enfants le plus tôt possible.
- Pour une première scolarisation, seuls les enfants nés en 2021 seront inscrits d'office en petite section (PS). En ce qui concerne les enfants nés en 2022 pour le niveau de très petite section (TPS), ils seront mis sur liste d'attente à la mairie. Pour cela, ils devront être nés entre le 1^{er} janvier 2022 et le 30 avril 2022. La rentrée des enfants nés en 2022 se fera en janvier 2025 et dépendra des effectifs de la classe. Seuls 2 enfants parmi les plus vieux seront inscrits. Vous serez informé de l'inscription définitive de votre enfant début juin 2024.
- Pour inscrire votre enfant, il suffit de se rendre à la mairie avec le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant.

Une fois l'inscription effectuée, merci de prendre rendez-vous avec la directrice de l'école Natacha MONDEVILLE, par mail ou par téléphone pour l'admission. Le cas échéant, merci de laisser un message sur le répondeur avec vos coordonnées afin que l'on puisse vous rappeler.

Si votre enfant était déjà inscrit dans une autre école, un certificat de radiation est nécessaire.



Natacha MONDEVILLE, Directrice

Coordonnées :
Natacha MONDEVILLE, Directrice
 Tél. : 02.41.92.05.75
 Mail : ce.0440974v@ac-nantes.fr

**École Sainte-Anne [Freigné]****2023-2024, l'année de la biodiversité dans l'école****Rentrée 2023**

Nous accueillons cette année un peu plus d'élèves que l'an dernier avec **103 enfants**. Ceux-ci sont toujours **répartis en 4 classes** avec l'organisation pédagogique suivante :

- PS/MS/GS (32 élèves) avec Émilie SARRASIN, Nathalie JOUSSET, Sandrine GASDON (ASEM) et Stéphanie LANGLAIS (ASEM)
- CP/CE1 (21 élèves) avec Nicolas JEANNEAU et Nathalie JOUSSET
- CE1/CE2 (27 élèves) avec Stéphane BOUYER et Malaée ERMINE
- CM1/CM2 (23 élèves) avec Stéphanie LECOMTE

Une nouvelle enseignante spécialisée qui intervient sur 4 écoles du secteur, a rejoint l'équipe : Martine PINEAU.



2023-2024 verra l'aboutissement de notre projet d'école triennal sur « Prendre soin... ». Cette année, nous prendrons soin de l'environnement et nous avons choisi l'axe de la biodiversité. Pour cela, l'école est inscrite au parcours Éco-École qui nous accompagne dans notre démarche. Nous avons l'ambition de décrocher, dès cette année, une labellisation Éco-École (voir photo). Un Éco-Comité a été constitué (enseignants, enfants, familles, associations, personnel) pour valider les actions concrètes qui seront menées, suite au diagnostic établi en début d'année. L'école Sainte-Anne est déjà devenue un refuge LPO. Ce vaste projet répond aux enjeux de notre société et aux évolutions climatiques observées. Il devra s'inscrire dans le temps pour trouver tout son sens.

Nous sommes aussi à la veille d'une année olympique en France. L'école s'investira dans cet événement important. Plusieurs temps forts sont déjà prévus : la transmission d'une flamme olympique qui passe dans toutes les écoles de l'Enseignement Catholique du 44 (en lien avec l'UGSEL44), des rassemblements d'écoles sur la date du 24 mai 2024 pour tous les établissements de l'EC44, des animations avec la commune de Vallons-de-l'Erdre « Terre de Jeux » le 4 juin 2024.

1903-2023, l'école Sainte-Anne a 120 ans. Nous marquerons cet anniversaire en mettant une nouvelle statue de la Vierge Marie en haut de l'ancien portail sur la rue du Maréchal DE BOURMONT.

D'autres projets pour 2023-2024

- Un projet musique avec la COMPA a débuté pour les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 qui bénéficient d'un intervenant professionnel.
- Une fois par mois, chaque classe se rendra à la bibliothèque de Freigné pour lire des ouvrages sur place et emprunter des livres.
- Une fois dans l'année, toujours en partenariat avec les bibliothécaires de Vallons-de-l'Erdre, chaque classe bénéficiera d'une animation de 3h, en rencontrant des professionnels de la littérature jeunesse ou du spectacle.
- Des séances de piscine ont déjà eu lieu à Saint-Mars-la-Jaille, avec la COMPA, pour les GS/CP/CE1 et CM2.
- La course solidaire « Mets tes baskets, et bats la maladie » a connu, cette année encore, un vrai succès en octobre.
- Un carnaval animera les rues de Freigné en mars prochain.
- Notre sortie scolaire avec tous les enfants de l'école se fera à Terra Botanica en mai 2024.
- La fin d'année sera clôturée par la traditionnelle kermesse.

Un grand merci à tous les parents d'élèves, et tout particulièrement aux membres de l'APEL-OGEC. Ils dynamisent la vie de l'école par leurs différentes actions (manifestations, matinées travaux, bricolages...). L'investissement de chacun permet à notre école de garder son caractère vivant et accueillant apprécié de tous.

Merci également à l'association Familles Rurales de Freigné qui gère les services de cantine et d'accueil périscolaire.

Rentrée 2024

Les enfants nés en 2021 seront accueillis en classe de PS en septembre 2024. Les familles qui le souhaitent peuvent contacter l'école pour envisager une inscription (possibilité de laisser ses coordonnées sur la messagerie téléphonique). ”

Coordonnées :

Stéphane BOUYER, Chef d'établissement
19 rue du Maréchal de BOURMONT
Freigné - 44540 Vallons-de-l'Erdre
Tél. : 02.41.92.03.18
Mail : ec.vallons-erdre.ste-anne@ec44.fr

Stéphane BOUYER, Chef d'établissement

École Sainte Marie [Maumusson]

2023-2024

De nouveaux enseignants ont rejoint l'équipe éducative. Anaëlle BEDOUET en PS/MS, Elsa JAULIN en GS/CP et Pierre FAUCHEUX en CM1/CM2. Nous accueillons cette année **119 enfants répartis en 5 classes**.

- Notre projet pédagogique s'inscrit dans l'année nationale des Jeux Olympiques, il rentre dans le cadre des activités sportives à l'école et de la découverte des pays du monde.
- Des activités seront menées pour parvenir à notre Journée Olympique qui aura lieu le vendredi 24 mai. Elle regroupera des élèves de plusieurs écoles. Des défis sportifs seront proposés aux enfants régulièrement dans l'année.
- Dans le cadre de la COMPA, deux intervenants en musique (Musique et Danse en Loire-Atlantique) permettront à 2 classes (CE2/CM1 et CM1/CM2) de créer les paroles et la musique de notre hymne olympique. Ces classes bénéficieront d'un spectacle. Toutes les classes se rendront régulièrement à la bibliothèque de Maumusson pour y emprunter des livres.



- Des animations autour du tri et du recyclage seront proposées à toutes les classes de primaire, une visite de l'écocyclerie Trocanton est prévue pour les plus jeunes, une visite du centre de tri PAPREC de Rheu pour les plus grands.
- Dans les rues de la commune, un défilé costumé de tous les enfants aura lieu mi-mars pour célébrer le printemps.
- En partenariat avec la gendarmerie, les élèves de CE2 pourront obtenir leur « permis piéton », et les CM2 leur « savoir rouler à vélo ». Une nouveauté cette année, nous aurons la possibilité de faire passer aux CM2 le « permis d'internet ».
- La fin d'année sera clôturée par la fête de la kermesse qui aura lieu le dimanche 30 juin.

Rentrée 2024

Les enfants nés en 2021 pourront faire leur rentrée en PS en septembre. Pour ceux qui ont déjà des frères et sœurs dans l'école, ils pourront être inscrits en décembre. Pour les autres, les inscriptions se dérouleront en janvier, n'hésitez pas à prendre rendez-vous à l'école.

Merci aux associations OGEC et APEM ainsi qu'aux parents des différentes commissions de l'école pour leur investissement tout au long de l'année. Leur dynamisme et leurs actions permettent l'aboutissement des projets et l'entretien de l'école.

L'association Familles Rurales de Maumusson gère les services d'accueil du périscolaire.

L'ensemble de l'équipe éducative vous souhaite une excellente année 2024. ”

Coordonnées :
Sandrine HAURAY, Directrice
Tél. : 02.40.97.08.95.

Sandrine HAURAY, Directrice

École Sainte Thérèse-Saint Fernand [Saint-Mars-la-Jaille]

En 2023

• Mise en place du projet « école dehors » dans toutes les classes, de la PS au CM2, les enseignantes ayant toutes bénéficié d'une formation. Chaque classe sort à un rythme qui lui est propre. 2 classes sortent environ tous les 15 jours.

Les sorties ont lieu principalement au plan d'eau, mais aussi sur la voie verte ou dans le parc du château. Une sortie d'école dehors a eu lieu pour toutes les classes en forêt de Vivelle en juin 2023.

Ce projet a également permis aux enfants de toute l'école de vivre une classe de découverte en mai au château de la Turmelière à Liré. Les maternelles y ont passé 2 jours et les primaires y sont restés 3 jours. Les activités ont toutes été axées sur la découverte de la nature et les enfants ont pleinement découvert ce site propice à de telles activités.

• Découverte de « Comment faire du papier de façon artisanale ? » grâce aux interventions d'un papetier. Les enfants ont réalisé, dans chacune des classes, les feuilles d'un grand livre commun aux écoles du réseau Réussite Pour Tous (avec les écoles privées du Grand Auverné, de Le Pin et l'école Sacré-Cœur de Saint-Sulpice-des-Landes).

• Spectacles, natation, pratique du chant choral, projet jardinage au sein de l'école, multiples autres micro-projets ont rythmé toute l'année scolaire, permettant aux élèves de s'ouvrir sur le monde extérieur et d'ancrer les apprentissages dans la diversité.



Année scolaire 2023-2024

• **6 classes** réparties sur 2 sites pour l'année scolaire et le temps des travaux de rénovation d'une partie du site de Sainte Thérèse : les classes maternelles à Sainte Thérèse et les classes élémentaires à Saint Fernand (relogement possible car les locaux n'ont pas été vendus).

• **124 élèves à la rentrée**

Projet de l'année : l'olympisme

• Des temps forts seront vécus chaque dernière semaine de période en lien avec les propositions de l'ADEC et de l'UGSEL.

• Le 18 octobre un temps fort s'est déroulé sur le dépassement de soi. Les enfants et leurs familles ont marché, couru, pédalé, nagé, pagayé, roulé (poussettes, fauteuils), chevauché pendant 3 semaines. Le défi était d'atteindre tous ensemble 2 400 km ! Ce sont plus de 6 635 km qui ont été parcourus.

• Nous avons également réalisé une tour Eiffel humaine, symbolisant notre entrée dans le projet en lien avec Paris 2024.

Les autres défis permettront d'aborder d'autres thèmes.

- Le 19 décembre 2023, une randonnée sur la voie verte a été organisée pour aller à la rencontre des élèves de Freigné à qui nous transmettrons la flamme olympique de l'enseignement catholique.
- Le défi 4 axé sur « tout ce qui roule » sera l'occasion pour les enfants de rencontrer des sportifs en situation de handicap, des jeunes en situation de handicap...
- A la mi-avril, nous vivrons un autre temps fort mais gardons un peu de suspens ! Ce sera un moment très important pour la communauté éducative de l'école et il sera ouvert à toutes les personnes de la commune...

Et n'oublions pas non plus que les enfants :

- découvrent la pratique de nouveau sport comme le rugby cette année, mais aussi la gymnastique, le judo, le football... grâce à des bénévoles ;
- découvrent le chant dès la PS, avec Jean-Philippe, alors que les plus grands poursuivent la pratique du chant choral ;
- ont bénéficié de séances de natation sous un soleil radieux en septembre et octobre ;
- assistent à des spectacles et bénéficient d'interventions autour de la harpe, de la danse contemporaine, de travail sur le corps et le souffle... ;
- se rencontrent en ateliers multi-âges avec la participation des volontaires de l'Outil en Main, les résidents des Jardins de l'Erdre (EHPAD) ;
- participent à des rencontres pédagogiques ou pastorales avec les écoles privées du secteur.

L'école Sainte Thérèse-Saint Fernand, c'est tout cela, mais aussi : une kermesse, des sorties éducatives, un arbre de Noël... Tout ceci est réalisable grâce à l'investissement des membres de la communauté éducative : le personnel OGEC, les enseignants, les membres de l'APEL et de l'OGEC, et les familles.

Rentrée 2024

Si votre enfant est né en 2021, vous pouvez dès à présent l'inscrire en classe de PS pour la rentrée de septembre 2024. Pour les autres inscriptions de la MS au CM2, vous pouvez aussi inscrire dès à présent.

Merci de prendre rendez-vous par téléphone. N'hésitez pas à laisser un message.

Dominique GORIOUX, Directrice

Coordonnées :
Dominique GORIOUX, Directrice
Tél. : 02.40.97.00.67
Mail : ec.st-mars-jaille.ste-therese@ec44.fr

École Sacré-Cœur [Saint-Sulpice-des-Landes]

L'école compte **64 élèves répartis en 3 classes** avec 4 enseignantes : Mathilde VOITON, Henriette NOËL, Marine PROUST et Marie-Cécile CHAPLAIS - cheffe d'établissement et une aide maternelle, Florence GATBOIS.

Un lieu d'éducation et d'enseignement

L'objectif de l'année est de favoriser l'activité physique et la coopération pour développer le potentiel de mobilisation de tous les élèves et favoriser la réussite des apprentissages. En cela, nous rejoignons la maxime de l'enseignement catholique : « A vos talents, prêts, partez ! »

Les 3 classes de l'école ont investi dès septembre la thématique « En route pour les JO ! » en réfléchissant aux valeurs sportives et bienfaits du sport.

Un lieu de vie et de relations

À chaque période de l'année scolaire, l'école s'engage à vivre un défi sportif regroupant les élèves, l'équipe éducative et les parents, afin de fédérer tous les membres de la communauté éducative. Le premier défi appelé « Tout ce qui court » a réuni dans la bonne humeur nombreux participants. Cumulés, 175 km ont été parcourus grâce à un cross autour du Plan d'eau du Piné et des relais coopératifs organisés par les enseignantes.

Outre les apprentissages dans nombreuses matières comme les sciences, les mathématiques, l'art, le sport permet une ouverture sur l'extérieur et la collaboration de partenaires précieux, tels que l'UGSEL, des associations sportives, la COMPA, Musique et Danse en Loire Atlantique. Après la pratique du football et de la natation en début d'année, l'équipe mettra aux services des apprentissages fondamentaux la danse, le cyclisme, l'équitation, la gymnastique, le judo et le rugby ... Le parcours de la flamme d'école en école sera aussi l'occasion pour les élèves de faire des rencontres avec les écoles de proximité et de se déplacer à pied, à vélo...



Travail pédagogique coopératif

En 2023-2024, les 3 classes poursuivront la coopération commencée l'an dernier entre grands et petits dans les domaines de la lecture et de la conscience écologique. Ainsi, aidés de Amédi WAYA, les grands ont transmis leur savoir-faire pour recycler du papier. Les activités liées au sport auront aussi toute leur place avec « Le Réseau Réussite pour Tous » orchestré par Hélène CHANG. Ainsi, le Cycle 3 va enregistrer des podcasts sur les talents sportifs, le cycle 2 se projette dans l'organisation d'un escape game et le cycle 1 vivra de nouveaux ateliers littéraires sur le partage.

Souvenirs de sorties scolaires en 2023

- Les Bains de Forêt ont permis aux CE2/CM de nourrir nombreux enseignements et l'écriture d'une chanson plaidoyer pour les arbres et la planète. Un grand merci à la famille DE DIEULEVEULT pour ses autorisations de sorties au Bois du Coudray.
- Les Cycles 1 et 2 ont terminé l'année à Port Saint Père pour des animations pédagogiques fort appréciées par les enfants.
- Quant à la kermesse, elle a fait l'objet d'une restitution de découvertes de l'année sur la musique au fil du temps et de l'espace : le Carnaval des animaux de Saint Saëns, Carmen DE BIZET, les Beatles, Makeba de Jain, la tarentelle et la danse auvergnate apprise lors du séjour à la Bourboule des CE2/CM...

Merci à l'APEL et l'OGEC pour leur contribution aux projets pédagogiques !

Rentrée 2024

Pour les inscriptions de la rentrée 2024, contactez l'établissement pour prendre rendez-vous.

Coordonnées :
Marie-Cécile CHAPLAIS, Directrice
Tél. : 02.40.97.03.44
Mail : stsulpice.ecole@wanadoo.fr

Marie-Cécile CHAPLAIS, Cheffe d'établissement.

Collège Louis PASTEUR [Saint-Mars-la-Jaille]

En cette rentrée scolaire, le collège PASTEUR a vu ses effectifs se consolider en accueillant **près de 300 élèves pour 12 classes (3 classes par niveau)**.

Toujours tournées vers des projets pédagogiques innovants, les équipes poursuivent leur mission de permettre à chaque élève d'accéder à une scolarité réussie, apportant des réponses adaptées à l'évolution de chacun, dispositif devoirs faits, soutien en lecture, prévention du décrochage avec 2 dispositifs : Parenthèse et Horizons focalisés sur la réussite de chacun dans ses projets d'orientation.

Les enseignements linguistiques riches et variés sont proposés à travers l'apprentissage de la langue anglaise, espagnole et allemande ainsi qu'au travers de l'enseignement optionnel Langues et Cultures de l'Antiquité de la 5^e à la 3^e. Cette ouverture linguistique se traduit également par la programmation de séjours en Italie et Belgique/ Pays bas pour les élèves de 4^e et 3^e. Elle s'est enrichie depuis 2 ans désormais d'une option Langues et Cultures européennes en 4^e et en 3^e, enseignement interdisciplinaire (anglais et histoire géographie) permettant la découverte de nos voisins européens.

L'offre culturelle est diversifiée : représentations théâtrales et de danse à l'espace Paul GUIMARD, diffusion de films au cinéma associatif Jeanne d'Arc, visites pédagogiques sur Nantes et autres lieux culturels locaux et ligériens... Le projet de collaboration avec un artiste plasticien va se poursuivre pour une classe de 5^e, sous la thématique « Nos paysages », explorant l'environnement du collège sous un autre regard.

Enfin, nous allons continuer le travail partenarial avec les écoles du secteur du collège. Nous accueillerons à nouveau les élèves de CM2 pour une immersion au collège et échangerons sur nos pratiques pédagogiques avec les professeurs des écoles. Une étroite collaboration sera menée avec le lycée JOUBERT-MAILLARD d'Ancenis-Saint-Géréon dans le cadre des cordées de la réussite et des journées thématiques sur les métiers de l'industrie.

D'autres beaux projets nous attendent encore pour l'année à venir et nous espérons les voir se concrétiser.

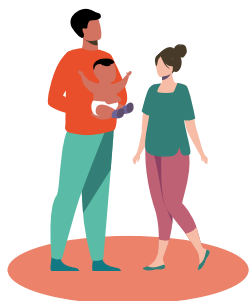
Toute l'équipe du collège Louis PASTEUR se joint à moi pour souhaiter une très bonne année 2024 à toutes les familles de Vallons-de-l'Erdre.



Coordonnées :
Claire ANGERMANN, Principale
Tél. : 02.40.97.01.40
Mail : ce.0441655k@ac-nantes.fr

Claire ANGERMANN - Principale du collège Louis PASTEUR

Carnet de vie



NAISSANCES*

Décembre 2022

- 01 | LEMESLE Lénéais Saint-Sulpice-des-Landes
15 | FRANCHET Evy Freigné
16 | GORNOUVEL Emma Maumusson

Janvier

- 19 | EL BAKALI MAS Lola Saint-Mars-la-Jaille
28 | PINET Tom Freigné
30 | BARTHELEMY Aaron Maumusson
31 | ERMINE Hayden Vritz

Février

- 06 | AURAY Ina Freigné
12 | LHÉRIAU Léanne Freigné
14 | BOISTEAU Adèle Freigné
16 | BARAT Lyam Saint-Mars-la-Jaille

Mars

- 10 | PICARD Mathilde Saint-Mars-la-Jaille
31 | DINU Cléo Saint-Mars-la-Jaille

Avril

- 05 | GARNIER Menzo Saint-Mars-la-Jaille
25 | MICHON Léna Freigné

Mai

- 04 | LEMOINE Arthur Maumusson
04 | LEMOINE Lucas Maumusson
30 | ISSARTEL LANDOIS Jenna Saint-Mars-la-Jaille

Juin

- 07 | PHILIPPEAU Ewen Vritz
08 | TRIPON Maël Saint-Sulpice-des-Landes
22 | TROUSSIER Alicia Maumusson

Juillet

- 04 | DAVY Louna Saint-Mars-la-Jaille
12 | LEROUX Jeanne Saint-Mars-la-Jaille

Août

- 19 | AUFFRAIS Violette Saint-Sulpice-des-Landes

Septembre

- 20 | OMMANAA Adam Saint-Mars-la-Jaille
25 | ROUX Noah Freigné
25 | ROUX Mahé Freigné
25 | ROUX Lise Freigné

Octobre

- 13 | EVIN Max Bonnceuvre
20 | BARAT Lina Bonnceuvre
27 | LARDEUX Mélio Vritz
31 | PINEAU Kyliann Freigné

Novembre

- 06 | BESSET Alexandre Bonnceuvre
06 | JULIEN Valentine Maumusson
19 | REDUREAU Jeanne Freigné



MARIAGES*

Avril

01 | **FOUCHER Delphine** et **BERTHELOT Sylvain**Freigné

Mai

13 | **MORICE Marie** et **MATOS MIRASOL Miguel**Freigné

20 | **GAUTHIER Aurélie** et **LE DOARÉ Fabrice**..... Saint-Mars-la-Jaille

27 | **COLOU Anaïs** et **COLLINEAU Flavien**..... Saint-Mars-la-Jaille

Juillet

01 | **JAGER Audrey** et **BONHOMMEAU Didier** Saint-Mars-la-Jaille

08 | **ROBIN Marie** et **SIMON Albert** Saint-Sulpice-des-Landes

29 | **PRÉZEAU Julie** et **POIRIER Thierry**Freigné

Août

05 | **MEUNIER Séverine** et **CHAVES COUTINHO Hugo**Freigné

19 | **LEBRUN Fanny** et **THARREAU Sébastien** Maumusson

Septembre

30 | **PINASSON Laurence** et **OUBELAÏD Malik**..... Bonnœuvre



DÉCÈS*

Décembre 2022

05 | **ROUSSEAU René** - 86 ans Saint-Mars-la-Jaille

07 | **PLOT veuve FOUCHER Alette** - 96 ans... Saint-Mars-la-Jaille

12 | **DUPAS Monique** - 73 ans Saint-Mars-la-Jaille

18 | **GOUBIN veuve THOMAS Marie-Louise** - 96 ans
Saint-Mars-la-Jaille

19 | **GENTILHOMME Fernand** - 79 ansFreigné

21 | **PLOQUIN Joseph** - 87 ans Saint-Mars-la-Jaille

26 | **POTIRON Germaine** - 86 ans Saint-Mars-la-Jaille

27 | **GIRAUDET Philippe** - 81 ans Saint-Mars-la-Jaille

27 | **PRAUD Louis** - 65 ans Saint-Mars-la-Jaille

30 | **LÉPICIER Marc** - 56 ans Saint-Mars-la-Jaille

Février

03 | **REINBOLD Guy** - 86 ansFreigné

19 | **NERRIÈRE Jean** - 66 ans Bonnœuvre

20 | **ROUSSEAU Didier** - 57 ans Saint-Mars-la-Jaille

21 | **CHESNÉ Jacques** - 74 ans Bonnœuvre

23 | **GUYOT Émile** - 93 ans Saint-Mars-la-Jaille

27 | **ROBERT Eugène** - 90 ans Saint-Mars-la-Jaille

Mars

03 | **MONNIER Nathalie** - 83 ans Vritz

03 | **GOURDON Jean-Marie** - 78 ans Vritz

07 | **BABIN Patrick** - 64 ans Saint-Mars-la-Jaille

12 | **FERRON Joseph** - 94 ans Bonnœuvre

17 | **PRODHOMME veuve PASQUIER Paulette** - 90 ans
Saint-Mars-la-Jaille

27 | **PLOTEAU Jean** - 95 ans Bonnœuvre

27 | **LEBLANC Jean-Luc** - 70 ans Maumusson

Avril

01 | **TOURNEUX veuve VIAUD Yvette** - 91 ans
Saint-Mars-la-Jaille

22 | **FOUGÈRE Laurent** - 52 ans. Saint-Sulpice-des-Landes

28 | **ESNAULT Jean-Yves** - 72 ans Saint-Mars-la-Jaille



DÉCÈS (SUITE) *

Mai

- 07 | **COTTINEAU Bernard** - 88 ans Saint-Mars-la-Jaille
 17 | **DEROO Raymonde** - 87 ans Maumusson
 21 | **COUDRAIS Jean-Michel** - 51 ans Saint-Mars-la-Jaille
 23 | **AUFFRAIS veuve VOISINE Marie** - 105 ans
 Saint-Mars-la-Jaille
 29 | **MARTIN épouse GAULTIER Brigitte** - 77 ans
 Saint-Mars-la-Jaille
 29 | **PAILLUSSON épouse DUPIN Marie-Christine** - 56 ans
 Saint-Mars-la-Jaille
 30 | **GASNIER veuve BERTHET Marie** - 91 ans
 Saint-Mars-la-Jaille

Juin

- 02 | **TIGER Gabriel** - 82 ans Saint-Mars-la-Jaille
 03 | **DUBUIS veuve GAUTIER Valérie** - 55 ans
 Saint-Mars-la-Jaille
 06 | **DAVID Jean-Luc** - 66 ans Saint-Mars-la-Jaille
 09 | **GAUCHOT veuve GIROUX Denise** - 90 ans
 Saint-Mars-la-Jaille
 13 | **LEBOURDAIS épouse LEBIGRE Thérèse** - 62 ans
 Saint-Mars-la-Jaille
 18 | **OGEREAU veuve BOURGAUD Marie** - 97 ans
 Saint-Mars-la-Jaille
 20 | **MARTINHO Bruno** - 42 ans Saint-Mars-la-Jaille

Juillet

- 01 | **CHOPART Catherine** - 74 ans Saint-Mars-la-Jaille
 04 | **FOURRIER veuve PELLERIN Raymonde** - 92 ans
 Saint-Mars-la-Jaille
 05 | **BOISDÉ Marguerite-Marie** - 80 ans Freigné
 07 | **BOURGUILLEAU Jacky** - 63 ans Saint-Mars-la-Jaille
 20 | **CHOBLET Michel** - 73 ans Freigné
 21 | **PÉNOCHET Mylène** - 79 ans Saint-Mars-la-Jaille
 24 | **GUÉRIN René** - 70 ans Saint-Mars-la-Jaille
 25 | **GLÉMIN veuve LOPEZ MARTINEZ Hugnette** - 91 ans
 Saint-Mars-la-Jaille

Août

- 02 | **PAUBERT Sylvie** - 58 ans Vritz
 11 | **MAURICE Marcel** - 66 ans Vritz
 12 | **BUSSON Christian** - 64 ans Saint-Mars-la-Jaille

Septembre

- 01 | **ADVENARD veuve HALGAND Claudine** - 67 ans
 Saint-Mars-la-Jaille
 01 | **AUFFRAIS Jean** - 76 ans Saint-Mars-la-Jaille
 05 | **GAUDIN Joseph** - 84 ans Maumusson
 08 | **BOUSSET Maurice** - 91 ans Saint-Mars-la-Jaille
 08 | **GUYON Claude** - 87 ans Saint-Mars-la-Jaille
 14 | **DAVY Yannick** - 61 ans Saint-Mars-la-Jaille
 17 | **BODINEAU Marguerite** - 93 ans Saint-Mars-la-Jaille
 24 | **KERR Christopher** - 71 ans Saint-Mars-la-Jaille
 30 | **HAMELIN Hugues** - 52 ans Vritz

Octobre

- 18 | **SORTAIS Sylvain** - 35 ans Saint-Mars-la-Jaille
 20 | **MARCHIS veuve CATTIER Hugnette** - 92 ans
 Saint-Mars-la-Jaille
 29 | **HY veuve LEVOYER Élise** - 93 ans Saint-Mars-la-Jaille
 31 | **MARTIN épouse CADOT Jacqueline** - 59 ans
 Saint-Mars-la-Jaille

Novembre

- 01 | **COURAUD épouse VOISIN Christiane** - 87 ans
 Saint-Mars-la-Jaille
 02 | **CHAILLOU épouse DUBOIS Eliane** - 93 ans
 Saint-Mars-la-Jaille
 04 | **PAILLUSSON veuve GARNIER Marie-Thérèse** - 87 ans
 Freigné
 09 | **GUÉRIN veuve BELOEIL Eliane** - 87 ans Maumusson

*Jusqu'au 30 novembre 2023

Les naissances, mariages et décès pour lesquels les personnes et familles n'ont pas donné leur accord pour une parution dans la presse n'apparaissent pas dans ces pages.

2024 : LE CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS



Collectés le même jour, une semaine sur deux

Les bons gestes de la collecte

- PENSEZ À SORTIR VOTRE BAC ET LE(S) SAC(S) JAUNE(S) LA VEILLE AU SOIR
- PRESENTEZ VOTRE BAC POIGNÉE CÔTÉ ROUTE
- LE BAC NE DOIT PAS DÉBORDER AU RISQUE DE NE PAS ÊTRE COLLECTÉ
- SÉPAREZ VOS EMBALLAGES, NE LES IMBRIQUEZ PAS
- LES MOUCHOIRS EN PAPIER ET L'ESSEU-TOUIT SE JETTENT AVEC LES ORDURES MÉNAGÈRES
- LES CARTONS BRUNS, D'EMBALLAGE (COUS, DÉMÉNAGEMENT...) SONT À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIES

Informations et formulaires sur www.pays-ancenis.com



Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMP'A)

Centre administratif « Les Ursulines »
Quartier Rohan

44156 Ancenis-Saint-Géréon Cedex

Tél : 02.40.96.31.89

TERRITOIRE ZERO DÉCHET



GASPILLAGE

| JANVIER | | FÉVRIER | | MARS | | AVRIL | | MAI | | JUIN | | JUILLET | | AOÛT | | SEPTEMBRE | | OCTOBRE | | NOVEMBRE | | DÉCEMBRE | |
|---------|-----|---------|-----|------|-----|-------|-----|-----|-----|------|-----|---------|-----|------|-----|-----------|-----|---------|-----|----------|-----|----------|-----|
| 1 L | 2 M | 3 M | 4 J | 5 V | 6 S | 7 D | 1 L | 2 M | 3 M | 4 J | 5 V | 6 S | 7 D | 1 J | 2 V | 3 S | 4 M | 5 J | 6 V | 7 D | 1 V | 2 S | 3 M |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 |
| 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |
| 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |
| 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 1 |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 1 | 2 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 1 | 2 | 3 |
| 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |
| 28 | 29 | 30 | 31 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 29 | 30 | 31 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 30 | 31 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 31 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |

Semaines Impaires

Lundi : Montrelais et Ingrandes-Le Fresne sur Loire
Mardi : Loireauxence
Mercredi : Le Pin, Teillé, Pannecé, Pouillé-les-Côteaux et la Roche-Blanche
Jeudi : Joué-sur-Erdre, Riaillé et Trans-sur-Erdre
Vendredi : Ancenis-Saint-Géréon

Semaines Paires

Lundi : Vair-sur-Loire
Mardi : Le Ceillier et Oudon
Mercredi : Vallons-de-l'Erdre
Jeudi : Mouzeil et Ligné
Vendredi : Couffé et Mésanger

Le rattrapage de collecte d'un jour férié s'effectue le lendemain de ce dernier (sauf le 8 mai où la collecte sera assurée).

Informations pratiques

Mairie

📍 18 avenue Charles-Henri de COSSÉ BRISSAC
Saint-Mars-la-Jaille
44540 Vallons-de-l'Erdre

☎ 02.85.29.33.00
(standard ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h)

✉ contact@vallonsdeleerdre.fr

🌐 www.vallonsdeleerdre.fr

Horaires d'ouverture des mairies déléguées

[Bonnœuvre]

(Également agence postale communale)

- Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h - 12h15
- Samedi (semaines paires) : 9h - 12h

[Freigné]

(Également agence postale communale)

- Du lundi au vendredi : 14h - 17h
- Samedi (semaines impaires) : 9h - 12h

[Maumusson]

(Également agence postale communale)

- Du lundi au vendredi : 9h - 12h15
- Samedi : 9h - 12h (semaines paires)

[Saint-Mars-la-Jaille]*

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h - 12h15 / 14h - 17h
- Mercredi : 9h - 12h15
- Samedi : 9h - 12h

[Saint-Sulpice-des-Landes]

(Également agence postale communale)

- Du lundi au vendredi : 14h - 17h

[Vritz]

(Également agence postale communale)

- Du lundi au vendredi : 9h - 12h15

* Passeports et cartes nationales d'identité uniquement sur rendez-vous

Restez informés



www.vallonsdeleerdre.fr



Intramuros



 @Communedevallonsdeleerdre



 @vallonsdeleerdre



 Youtube